

# N°323 **BIO** **PRESSE**

OCTOBRE 2025

**PRODUCTION ANIMALE**

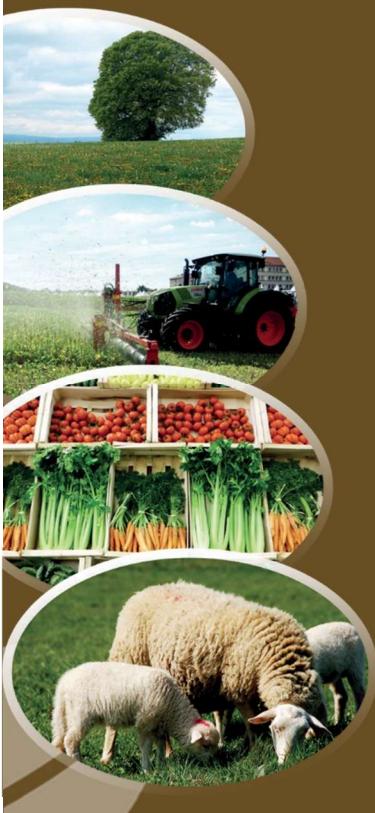
**PRODUCTION VÉGÉTALE**

**MARCHÉ**

**ÉCOLOGIE & RURALITÉ**

**VIE PROFESSIONNELLE**

**RECHERCHE & SYSTÈME  
SPÉCIFIQUE**



## SOMMAIRE

### Agenda

**Présentation de documents par thématique**  
Ecologie et ruralité  
Marché  
Production animale  
Production végétale  
Recherche et système spécifique  
Vie professionnelle

### Brèves

**Tarifs des services documentaires**

**Coordinnées des éditeurs des ouvrages cités**



Revue éditée et imprimée par ABioDoc  
Centre National de Ressources  
en Agriculture Biologique,  
avec le soutien du ministère  
en charge de l'Agriculture,  
de l'Agence Nationale de la  
Cohésion des Territoires,  
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup  
Campus agronomique de Clermont  
89, Avenue de l'Europe  
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)  
Tél : 04.73.98.13.99  
[abiodoc.contact@vetagro-sup.fr](mailto:abiodoc.contact@vetagro-sup.fr)  
[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

Suivez ABioDoc sur <https://bsky.app/profile/abiodoc.bsky.social>

Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

**AGENDA**

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents évènements)

**Du 3 au 5 novembre 2025, à Bruxelles (Belgique)**

Organic Innovation Days

<https://tporganics.eu/organic-innovation-days/>

**Les 5 et 6 novembre 2025, à Rennes (35)**

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale fête ses 10 ans !

<https://www.rmt-alimentation-locale.org/les-10-ans>

**Du 6 au 9 novembre 2025, à Madrid (Espagne)**

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

**Du 7 au 11 novembre 2025, à Paris (75)**

Salon Marjolaine

<https://www.salon-marjolaine.com/>

**Les 13 et 14 novembre 2025, à Rennes (35)**

3èmes Rencontres nationales ALTAA (Alliance pour les Transitions Agricoles et Alimentaires)

<https://www.altaa.org/agenda/3e-rencontres-nationales-altaa/>

**Du 14 au 16 novembre 2025, à Lyon (69)**

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com/lyon/>

**Le 18 novembre 2025, à Bordeaux Sciences Agro, à Gradignan (33)**

Les Rencontres Scientifiques de la Chaire Agriculture Biologique : « Imaginer Demain : Quelle place pour la bio dans les scénarios de transitions ? »

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfkmyb40zJD9INW8jtWMSSorKAYpjAQqlzn2y-XqxdVdaULg/viewform?utm\\_id=29](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfkmyb40zJD9INW8jtWMSSorKAYpjAQqlzn2y-XqxdVdaULg/viewform?utm_id=29)

**Le 25 novembre 2025, Le Mans (72)**

Journée Technique Porc Biologique (ITAB / IFIP)

<https://itab.bio/agenda/journee-technique-porc-biologique-2025>

**Les 25 et 26 novembre 2025, à Toulouse (31)**

Université Afterres2050

<https://solagro.org/agenda/universiteafterres2025>

**Du 25 au 27 novembre 2025, à Montpellier (34)**

SITEVI

<https://www.sitevi.com/fr-FR>

**Le 27 novembre 2025, à Bruxelles (Belgique)**

Organic Food Forum

<https://www.organicfoodconference.bio/>

**Le 27 novembre 2025, en présentiel à VetAgro Sup, à Marcy-l'Étoile (69), et en distanciel**

Carrefours de l'innovation INRAE : « Élevages durables respectueux de la santé et du bien-être des animaux »

<https://ciag.hub.inrae.fr/actualites/elevages-durables-respectueux-de-la-sante-du-bien-etre-des-animaux-27-11-2025>

**Du 30 novembre au 2 décembre 2025, à Paris Expo Porte de Versailles (75)**

Natexpo 2025

<https://natexpo.com>

**Le 2 décembre 2025, à la Maison Nationale des Eleveurs, à Paris 12<sup>e</sup> (75)**

Journée de séminaire-ateliers, organisée par les membres du Programme Synergies Bio & Non Bio : « Des couverts végétaux pour une agriculture bio multiservices »

<https://www.ctifl.fr/seminaire-ateliers-des-couverts-vegetaux-pour-une-agriculture-bio-multiservices>

**AGENDA (SUITE)****Du 13 au 15 janvier 2026, à Angers (49)**

SIVAL

<https://www.sival-angers.com/>

**Du 26 au 28 janvier 2026, à Montpellier (34)**

Millesime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

**Du 27 au 29 janvier 2026, en Vendée (85)**

Les Rencontres nationales de l'ABC (Agriculture Biologique de Conservation) 2026

<https://decompactes-abc.org/les-rencontres-nationales-de-labc-2026/>

**Du 10 au 13 février 2026, à Nuremberg (Allemagne)**

BIOFACH 2026

<https://www.biofach.de/en>

**Du 21 février au 1<sup>er</sup> mars 2026, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)**

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/fr-FR>

**Du 6 au 8 mars 2026, à A Coruña (Espagne)**

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

**Du 10 au 12 mars 2026, à l'Institut Agro Dijon (21)**

Journées de printemps de l'AFPF : « Rôle des prairies et des fourrages dans la transition agroécologique »

<https://afpf-asso.fr/journee/journees-de-printemps-2026>

**Du 7 au 10 mai 2026, à Barcelone (Espagne)**

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

**Les 6, 7 et 8 août 2026, à Moorea (Polynésie française)**

RDV Tech&Bio 2026 Pacifique

<https://drome.chambres-agriculture.fr/actualites-de-la-drome/detail-de-lactualite/retour-sur-cette-10eme-edition-du-salon-techbio>

**Les 23 et 24 septembre 2026, à Retiers (35)**

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

**Le 29 septembre 2026, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)**

Salon Semeurs de Bio (Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture)

Contact : [semeursdebio@educagri.fr](mailto:semeursdebio@educagri.fr)

Pour plus de dates d'évènements bio :

[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

- [Ecologie et Ruralité Agriculture Durable](#)
- [Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement](#)
- [Ecologie et Ruralité Développement Rural](#)
- [Marché Filière](#)
- [Marché Santé](#)
- [Marché Statistiques](#)
- [Production Animale Apiculture](#)
- [Production Animale Elevage](#)
- [Production Végétale Arboriculture](#)
- [Production Végétale Autres Cultures](#)
- [Production Végétale Fertilisation](#)
- [Production Végétale Grandes Cultures](#)
- [Production Végétale Jardinage](#)
- [Production Végétale Maraîchage](#)
- [Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales](#)
- [Production Végétale Protection Phytosanitaire](#)
- [Production Végétale Sol](#)
- [Production Végétale Viticulture](#)
- [Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques](#)
- [Vie Professionnelle Economie](#)
- [Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique](#)
- [Vie Professionnelle Politique Agricole](#)
- [Vie Professionnelle Réglementation](#)

## **Ecologie et Ruralité Agriculture Durable**

**Partenariat INRAE/CIVAM : Faire se rencontrer les savoirs paysans et scientifiques**

DUMEUNIER Marika / FAGUAIS Lucie

En 2024, le président directeur général d'INRAE et le président du réseau Civam ont signé le renouvellement de leur partenariat de recherche-action. Jusqu'à présent, ce partenariat a permis le développement de différents outils et méthodes : l'outil Mission Ecophyt'Eau (conception de systèmes de grandes cultures économies en intrants), l'outil Mission Perpet (conception de prairies temporaires pérennes), méthode de travail entre différents acteurs, etc.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 112, 01/04/2025, p. 10 (1)

**réf. 323-033**

# **Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement**

## **Bonnes pratiques pour travailler avec la biodiversité en arboriculture**

BONHOMME Pauline / GIBERT Caroline

Solagro, Agribio Rhône & Loire et les Chambres d'agriculture du Rhône et de la Loire ont organisé une journée sur la biodiversité en arboriculture et en maraîchage sur la ferme arboricole bio de Pierrick Jasserand, dans le Rhône. L'implantation d'une bande fleurie peut être réfléchie selon plusieurs axes : planter des espèces annuelles et pérennes avec des périodes de floraison différentes et étalées ; semer à la volée après un faux-semis ; entretenir les bandes fleuries en les fauchant lorsque les fleurs atteignent 30 à 40 cm ; etc. Par ailleurs, favoriser la présence des chiroptères et des mésanges est un avantage en arboriculture : les mésanges consomment 400 à 900 insectes par jour, les chauves-souris jusqu'à 3 000 insectes par nuit. L'association Agrinichoires conseille d'installer 10 nichoirs à mésanges et 10 nichoirs à chauves-souris par ha. Au niveau des pollinisateurs, il est essentiel, en arboriculture, de favoriser les abeilles sauvages en leur fournissant de l'alimentation (dans les bandes fleuries), mais également des espaces de nidification.

LA LUCIOLE N° 42, 22/12/2023, p. 15-16 (2)

**rég. 323-113**

---

## **Focus : Connaître et favoriser la présence d'oiseaux dans les vignes**

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

En 30 ans, en France, la population d'oiseaux a fortement chuté dans les milieux agricoles. Une rencontre entre des viticulteurs bio et la LPO, dans la côte chalonnaise, a permis de redécouvrir les oiseaux qui peuvent se trouver dans les vignes : alouette lulu, merle noir, bruant zizi, etc. Certains de ces oiseaux sont de précieux auxiliaires pour la vigne, notamment ceux qui consomment des insectes ou les graines d'adventices (serin, alouette, mésange, etc.). Ces différents oiseaux ont des milieux de vie (pour nicher, s'alimenter, etc.) variés : buissons, arbres, au sol, etc. La LPO conseille donc d'aménager les parcelles avec différents éléments pour accueillir ces oiseaux : préserver les murs en pierres sèches, favoriser les haies, installer des nichoirs, etc.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 7, 23/04/2025, p. 4-5 (2)

**rég. 323-100**

---

## **Gestion de l'eau : Retenir l'eau là où il n'y en a plus**

CARRÉ Maÿlis / POSNER Aliza

Le réseau Adméd regroupe les Civam de PACA et d'Occitanie sur le sujet de l'agriculture de Méditerranée. Lors d'une journée organisée dans l'Hérault, différents acteurs territoriaux ont discuté de la gestion de l'eau, en contexte de risque de sécheresse grandissant. L'hydrologie régénérative consiste à retenir et infiltrer l'eau sur place. Deux vignerons, un en bio et l'autre en projet de conversion, du groupe Dephy Ferme du Causse Minervois, ont présenté leurs aménagements. Les vignes sont exposées au nord pour mieux résister aux fortes chaleurs, plusieurs cépages sont cultivés pour limiter les risques de maladies et de gelées tardives, les

couverts végétaux en interrangs permettent d'infilttrer l'eau, etc. Des actions sont également en cours pour entreprendre des actions à l'échelle territoriale, avec les politiques, les PNR, etc.  
LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 112, 01/04/2025, p. 6-7 (2)

réf. 323-032

---

## **Ecologie et Ruralité Développement Rural**

### **Cantal : une ferme allaitante gagne en autonomie**

BOUSSAROQUE Soline

Un éleveur de vaches Salers bio, dans le Cantal, témoigne de son parcours. Il s'est installé en 2019 en reprenant la ferme de son père, récemment convertie en bio. La ferme comprend 25 vaches et commercialise des veaux rosés, des bœufs et des génisses grasses. L'éleveur a intégré le GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) des Jonquilles, notamment pour améliorer l'efficience socio-économique de sa ferme. Il a investi dans un bâtiment d'élevage pour améliorer les conditions de travail et le stockage de fourrages. L'achat de 17 ha supplémentaires lui a permis d'améliorer son autonomie fourragère. Au total, la ferme comprend 27 ha d'estives, 34 ha de prairies et 4 ha de céréales. Avec l'accompagnement du GIEE, les prairies de la ferme ont été améliorées (choix des semences, méthode de fauche en bandes, etc.). En plus de l'atelier viande, la ferme produit des céréales diversifiées (blé, seigle, sarrasin) pour la filière boulange locale. Des haies ont été réimplantées autour des prairies, pour la biodiversité, pour faire plus d'ombre et protéger du vent et pour lutter contre l'érosion.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 414, 01/03/2025, p. 14-15 (2)

réf. 323-028

---

### **Circuits-courts : Communication & Marketing : investissement pour les fermes**

QUIBLIER Aliénor

En Poitou-Charentes, un groupe de producteurs et de productrices des Civam du Pays Montmorillonnais et du Pays Châtelleraudais ont participé à une formation sur la communication et le marketing. Dans ce domaine, plusieurs étapes-clés sont à prendre en compte : étude de marché, identification des valeurs de la ferme, ciblage des consommateurs, planification de la communication, etc.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 112, 01/04/2025, p. 11 (1)

réf. 323-034

---

### **Collectif et innovation pour la relance de la production fruitière dans le Puy-de-Dôme**

DESANLIS Myriam

Malgré un territoire propice aux productions fruitières et une demande locale forte, la filière fruitière du Puy-de-Dôme peine à se développer. Pour la relancer, le projet Fruits de Dôme a vu le jour. Il est porté par la Communauté de communes Mond'Arverne Communauté, dans le

cadre du dispositif Démonstrateurs territoriaux, dispositif-clé de France 2030, financé par la Banque des territoires. Tourné autour de valeurs environnementales, économiques et sociétales, le projet Fruits de Dôme vise la relance de la production fruitière puydômoise via l'introduction de techniques innovantes et l'implication de tous les acteurs de la filière, des producteurs aux consommateurs.

LA LUCIOLE N° 45, 22/09/2024, p. 24 (1)

réf. 323-075

---

## Face à l'éco-anxiété, cultiver l'éco-résilience

MANG-JOUBERT Lara

Facilitatrice, thérapeute et formatrice, l'autrice de cet article propose de prendre de la hauteur par rapport aux incertitudes auxquelles peuvent être soumis les acteurs du monde agricole, y compris les agriculteurs biologiques, face aux aléas climatiques, au manque de reconnaissance sociale, aux difficultés de la filière... Ses conseils reposent sur le principe d'éco-résilience, une capacité humaine et professionnelle que chacun peut développer pour soi et pour son entourage et qui, dans un même contexte, aide notre système nerveux à mieux réguler nos émotions.

LA LUCIOLE N° 45, 22/09/2024, p. 25 (1)

réf. 323-076

---

## Ines et Sylvain Deraeve : polyculture et élevage ovin à Bayonvillers (80)

LABIENVENUE

Dans la Somme, Inès et Sylvain gèrent une ferme en polyculture-élevage bio. La ferme comprend 42 ha, avec des cultures diversifiées (blé, seigle, lentille, sarrasin, cameline, etc), ainsi que 40 brebis allaitantes et 1 ha de pommiers et de poiriers. Un atelier de transformation à la ferme permet de produire de la farine, du pain, des pâtes, des biscuits, des huiles, du jus de pomme, etc. Les produits sont vendus en direct principalement (marchés, ferme, magasin) ou en coopérative. La ferme s'est investie dans l'agroforesterie, en replantant 10 km linéaires de haies ; celles-ci sont valorisées en bois de chauffe, notamment pour le four à pain. En plus des deux gérants, 3 salariés travaillent sur la ferme.

<https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2025/03/labienvenue101.pdf>

LABIENVENUE N° 101, 01/03/2025, p. 11 (1)

réf. 323-092

---

## Le portrait du mois : Contre vents et marées

LEDREUX Amandine

Marine Douguet est installée en maraîchage bio à la Ferme des Dunes, dans le Finistère, depuis 2021. Elle s'est installée après ses 40 ans et n'a donc pas eu les aides DJA ; en conséquence, elle a construit un modèle agricole avec peu d'investissements et disposant d'une forte autonomie. La ferme comprend 2,5 ha, dont 5000 m<sup>2</sup> exploités. Les conditions pédoclimatiques de la ferme sont contraignantes : pH élevé sur les sols calcaires, salinité importante sur les parcelles argileuses, vent fort, etc. Plusieurs adaptations ont été mises en place : les variétés cultivées sont rustiques, les serres tunnel sont à hauteur des haies pour être protégées du vent,

etc. Marine plante entre 50 et 100 arbres par an, qui participent à réguler le microclimat de sa ferme. Par ailleurs, Marine souhaite développer des activités annexes au maraîchage : gîte, accueil pédagogique, marché à la ferme, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 310, 01/04/2025, p. 16-17 (2)

**réf. 323-095**

---

## **Rencontre avec Nicolas Maire des pépinières Mairôvosgiens, pépiniériste bio à Xamontarupt (88)**

TONIN Carole

Installée dans les Vosges, la pépinière bio Mairôvosgiens a été créée en 2020. Sur environ 1 ha de SAU, la ferme produit des scions d'arbres fruitiers, des plants de petits fruits et des herbacées. La pépinière vend principalement en direct. Des visites sur la ferme ou dans les écoles sont régulièrement organisées.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 74, 01/03/2025, p. 13-14 (4)

**réf. 323-022**

---

## **Vente à la ferme : Libre-service à la ferme : Une nouvelle façon de vendre**

SERRE Jade

La vente en libre-service peut permettre aux producteurs bio de toucher de nouveaux clients, qui en apprécient la praticité. Plusieurs producteurs et productrices bio des Côtes d'Armor témoignent de leur système de vente. Bérénice Vigner, de la Ferme des Vieilles Cours, est fleuriste et produit des fleurs coupées. En complément de son système de vente habituel, elle a mis en place un système de vente en ligne. Les bouquets sont à récupérer dans une armoire à la ferme en libre-service. Emmanuel Fleury est maraîcher et producteur d'œufs. Il vend ses produits en direct sur sa ferme, en libre-service 7 jours sur 7, avec néanmoins une permanence deux fois par semaine pour maintenir le lien avec les clients. Antoine Person est éleveur de porcs, à la ferme de Kernéan. Il a investi dans un distributeur automatique pour ses produits (8000 €), qu'il a placé sur un espace public. Ce distributeur lui permet de vendre ses produits 24h/24, ainsi que les légumes d'un maraîcher voisin partenaire.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 310, 01/04/2025, p. 18-19 (2)

**réf. 323-096**

---

# Marché Filière

## Les chiffres de la bio : Reprise timide et filières contrastées

JULLIARD Sébastien

En Bretagne, la production bio a connu une légère embellie en 2024, avec, par exemple, 79 fermes bio supplémentaires par rapport à 2023. Le taux d'engagement de nouvelles fermes a augmenté, une première depuis 2018, et le taux d'arrêt a connu une baisse de 0,4 pourcent. Or, ces chiffres cachent de fortes disparités entre filières. Ainsi, le nombre de fermes bretonnes élevant des vaches laitières bio continue de baisser (- 8,5 % en deux ans), le cheptel breton de bovins allaitants a diminué de 4,4 %, et le nombre de volailles de chair a diminué de plus de moitié en 2023 et 2024. La baisse en porcs et en poules pondeuses se stabilise. A contrario, l'arboriculture, les petits ruminants, les PPAM ou encore la viticulture continuent leur croissance, autant en nombre de fermes qu'en surface. En grandes cultures, 2024 a vu un rééquilibrage entre offre et demande, mais s'expliquant en partie par de mauvaises récoltes 2024 (- 40 % en céréales bio). Par ailleurs, une légère baisse de la SAU consacrée à la production de légumes est observée. Les effets négatifs des aléas climatiques se sont particulièrement fait sentir pour cette dernière production. Cette hétérogénéité met en lumière des fragilités persistantes, mais aussi la résilience de certains acteurs face aux enjeux économiques et climatiques.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 313, 01/07/2025, p. 26-27 (2)

réf. 323-056

---

## Communiqué de presse : + 25% de croissance en 2024 : les ventes de produits issus du commerce équitable s'envolent

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

Commerce Equitable France a analysé la filière du commerce équitable de 2024, en France. Les ventes ont augmenté de 25%, atteignant un total de 2,6 milliards d'euros. Le commerce équitable origine France est particulièrement en croissance : + 65% en 2024. Ainsi, le marché des produits équitables d'origine France (1,31 milliard d'euros) pèse autant que celui des produits équitables tropicaux (1,34 milliard d'euros). Cette évolution positive s'appuie notamment sur la Loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire de 2014. En 10 ans, les ventes ont été multipliées par 5 et le nombre de références est passé de 3 500 à 15 000. En France, il existe 8 labels officiels, dont Bio Equitable en France et Biopartenaire. La GMS est le premier circuit de distribution du commerce équitable (46,6 % des ventes), suivie des magasins bio et des artisans commerçants. Concernant les liens entre bio et commerce équitable, 74 % des produits, en valeur de vente, de la filière équitable internationale sont aussi bio, contre 37 % des produits équitables de la filière française.

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/cp-observatoire-2025-donnees-eco-commerce-equitable-donnees-eco-2024.pdf>

2025, 5 p., éd. COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

réf. 323-030

## **Les fermiers félés partagent l'énergie positive de leur expérience collective autour du projet LaitCoLo Bio**

PHILIT Marianne / LES FERMIERS FELES

Les fermiers félés est un collectif de 5 éleveurs et éleveuses laitiers du Rhône et de la Loire : la Ferme de la Luciole, le Gaec Ferme Rosine, le Gaec des Chartreux, le Gaec la Grande Allée et le Gaec le Coin Champêtre. Ce groupe d'éleveurs permet de mutualiser les expériences, les idées et certains investissements pour la transformation et la valorisation locale de leurs produits. En outre, le collectif permet de plus facilement approvisionner la Restauration Hors Foyer (RHF), qui demande parfois des volumes importants. Leur démarche, appuyée par Agribio Rhône et Loire, s'insère dans le projet territorial LaitCoLo Bio, porté par la métropole de Lyon.

LA LUCIOLE N° 42, 22/12/2023, p. 24-25 (2)

**rég. 323-117**

---

## **Filière Grandes Cultures Bio Auvergne-Rhône-Alpes : Tendances des besoins et attentes du marché**

COOPERATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / ET AL.

Ce document, édité par les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, le Cluster Bio AuRA, la FRAB AuRA et la Coopération Agricole AuRA, présente les attentes et les besoins des opérateurs économiques du territoire concernant les différentes grandes cultures bio (avoine, blé dur, colza...), ainsi que celles en deuxième année de conversion (C2), en pur et en mélanges. Ce document dresse également les tendances et les orientations du marché des grandes cultures bio. La consommation des céréales issues de l'agriculture biologique semble se stabiliser, après la baisse de l'année précédente. Il est recommandé aux producteurs de s'assurer des débouchés avant la mise en culture et de privilégier des cultures pures.

[https://media.cluster-bio.com/filer\\_public/bd/bdcde91b-7ab9-404a-87b5-c3664f8d3315/fiche\\_filiere\\_gc\\_bio\\_2024-vf.pdf](https://media.cluster-bio.com/filer_public/bd/bdcde91b-7ab9-404a-87b5-c3664f8d3315/fiche_filiere_gc_bio_2024-vf.pdf)

2024, 4 p., éd. COOPÉRATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**rég. 323-063**

---

## **Lait bio de vache : la fabrication repart à la hausse**

BIOFIL

Sur les 4 premiers mois de 2025, selon France Agrimer et le Cniel, la fabrication de produits laitiers bio a augmenté de 2 % par rapport à 2024. A contrario, la collecte de lait est en recul : - 8% par rapport à 2024. Cette conjoncture est favorable à une diminution des déclassements et à une hausse du prix du lait bio : + 5,4 % en avril par rapport à 2024. Les achats de produits laitiers bio continuent de baisser en grandes et moyennes surfaces (-3% début 2025), mais réaugmente dans les magasins spécialisés.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 160, 01/07/2025, p. 8 (1)

**rég. 323-125**

## Légumineuses à graines : Les protéines végétales prennent des forces

RIVRY Christine

Le projet Cap Protéines +, piloté par Terres Inovia, vise à développer l'autonomie française en légumineuses, bio et conventionnelles. Selon l'Agence BIO, en 2023, 18% des fermes bio françaises produisaient des cultures protéagineuses à graines, généralement en association avec une céréale (108 000 ha en 2023, principalement avec du blé). En pur, en 2023, les fèves de soja étaient cultivées sur 41 021 ha (- 25 % par rapport à 2022) ; les féveroles représentaient 14 430 ha ; les lentilles 12 905 ha ; les pois chiches 9 279 ha, une des seules cultures en hausse en 2023. Les volumes de collecte pour 2024 sont de 57 443 tonnes pour les fèves de soja, 29 543 tonnes pour les féveroles, 7 757 tonnes pour les lentilles et 5 160 tonnes pour les pois chiches.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 159, 01/05/2025, p. 6 (1)

réf. 323-122

---

## Mercuriale : Quels prix en circuits courts ? Zoom sur la bio bretonne

FAYOL Clémentine

Chaque mois, la Frab de Bretagne questionne les producteurs bio sur leurs prix effectués en vente direct. Entre 60 et 80 producteurs bio répondent chaque mois, ce qui permet de définir une tendance approximative. Entre février et mars 2025, le prix de la viande de bœuf bio était compris entre 16 et 18 €/kg en moyenne (en hausse), les œufs à 0,44 € l'unité (stable) et le lait cru à 1,16 €/litre (en baisse). Au niveau des fruits, très peu de réponses ont été données ; les pommes sont à 3,18 €/kg et les fraises à 15,66 en moyenne. Au niveau des légumes, les résultats sont plus solides grâce à un plus grand nombre de réponses ; en moyenne, les carottes étaient à 3,11 €/kg, les épinards à 6,42 €/kg et les poireaux à 3,37 €/kg. En complément de cette mercuriale, la Frab-Bretagne conseille d'utiliser l'outil « prix de revient Fnab » pour définir ses prix de vente.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 310, 01/04/2025, p. 4-5 (2)

réf. 323-094

---

## Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Juin 2025

AGENCE BIO

La Note de conjoncture et d'actualités du secteur biologique, publiée par l'Agence BIO, apporte une photographie détaillée et actualisée du marché et des filières biologiques en France, avec également des données à l'échelle mondiale. Cette Note, publiée en juin 2025, traite : 1 - des filières animales (secteur laitier ; secteur des viandes bovines, ovines et porcines ; secteur avicole ; secteur aquacole) ; 2 - des filières végétales (secteur des céréales, oléagineux et protéagineux ; secteur des fruits et légumes ; secteur viticole) ; 3 - de l'évolution du marché bio français ; 4 - des échos du monde. En France, la collecte de lait de vache bio a reculé de 10,4 % au cours du premier trimestre 2025, par rapport au premier trimestre 2024 ; tandis que les ventes de viande bovine bio hachée fraîche libre-service à poids fixe en GMS (hors EDMP) ont progressé de 0,7 % en volume et de 2,3 % en valeur sur la même période. Au cours du premier trimestre 2025, les ventes d'œufs bio en GMS ont progressé de 3,8 % en volume et de 3,5 % en valeur, par rapport à la même période de 2024. Durant les 9 premiers mois de la

campagne 2024/2025 (à partir de juillet 2024), les importations de céréales bio et en C2 ont plus que quadruplé, tandis qu'il n'y a eu aucune importation de graines d'oléagineux, ni de protéagineux, que ce soit en bio ou en C2. Au cours du premier trimestre 2025, les achats de fruits bio par les ménages ont progressé de 9,3 % en volume par rapport au premier trimestre 2024, tandis que ceux de légumes bio ont reculé de 1,9 %. En 2024, le marché bio français a progressé de 0,8 % par rapport à 2023. Dans la grande distribution, les ventes de produits bio à poids fixe ont globalement reculé de 0,9 % en valeur au premier trimestre 2025 par rapport au premier trimestre 2024, tandis que le chiffre d'affaires des magasins bio a progressé de 4,6 % à la même période. A l'étranger, les marchés bio belge, espagnol, allemand, italien, suisse, britannique et américain ont progressé en 2024, par rapport à 2023.

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2025/06/conjoncture-bio-juin-2025.pdf>

2025, 92 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 323-068

---

## Observatoire du commerce équitable 2024

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

En France, les ventes de produits issus du commerce équitable ont enregistré une hausse de 25 % entre 2023 et 2024, dépassant ainsi les 2,6 milliards d'euros. Parmi ces produits, nombreux sont ceux en agriculture biologique (92 % du sucre, 56 % du café, 98 % des bananes, large part du lait et des produits laitiers...). Au total, 78 % des produits du commerce équitable sont également bio. Les ventes de produits de commerce équitable hors domicile sont notamment développées dans le secteur de la restauration hors domicile qui a connu une progression de 42 % entre 2023 et 2024. Dans ce document, l'Observatoire du commerce équitable présente les données 2024 de la consommation équitable en France : - Évolution des ventes ; - L'impact social du commerce équitable ; - Commerce équitable et transition écologique ; - Focus sur les familles de produits ; - Distribution et lieux de vente. Pour finir, une section est consacrée à la vente des "ingrédients" de commerce équitable (produits dont un seul ingrédient est issu du commerce équitable).

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/observatoire-2024pptx.pdf>

2025, 39 p., éd. COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

réf. 323-070

---

## Marché Santé

### Dossier : Alimentation et santé : un combat politique

BERTHIER Céline / JOUAN Robin / CHAPELLE Sophie / ET AL.

Entre précarité, des agriculteurs ou des consommateurs, problèmes de santé (maladies professionnelles chez les premiers, maladies liées à une mauvaise alimentation pour les seconds) et un modèle agro-industriel qui, au final, n'assure pas un accès à une alimentation saine et de qualité pour tous, la question de l'alimentation et de la santé est politique. En effet, nombre d'études scientifiques ont montré, d'une part, les nombreux risques pour la santé en lien avec l'alimentation ultra-transformée actuelle et, d'autre part, les bienfaits sur cette même santé d'une alimentation saine, de qualité, riche en fibres et en produits de saison, d'autant plus

si les aliments sont bio. Par ailleurs, la précarité alimentaire s'accroît, notamment en France, qui est pourtant la première puissance agricole en Europe. Ce dossier revient sur cette situation, sur ses causes et aussi sur des actions à porter pour faire bouger les choses, comme, par exemple, la question de la sécurité sociale alimentaire, une manière de faire du droit à l'alimentation une réalité.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 413, 01/02/2025, p. I-VIII (8)

réf. 323-053

---

## **Message dans la bouteille : La progression rapide de la contamination au TFA en Europe**

BURTSCHER-SCHADEN Helmut / LANGEMANN Sara / LYSIMACHOU Angeliki / ET AL.

L'acide trifluoroacétique (TFA), provenant notamment de gaz fluorés utilisés dans la réfrigération et dans des pesticides PFAS, de plus en plus utilisés en l'agriculture, ne peut être naturellement décomposé et s'accumule, par conséquent, dans l'eau, le sol... Ce rapport présente une enquête sur la contamination des vins par le TFA, menée à partir de l'analyse de vins de 10 pays de l'UE. Les vins de tous les pays présentaient des concentrations de TFA. Bien que longtemps considéré "non pertinent", le TFA est à présent soupçonné d'être toxique pour la reproduction.

[https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2025/04/message-dans-la-bouteille\\_vf.pdf](https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2025/04/message-dans-la-bouteille_vf.pdf)

2025, 23 p., éd. GLOBAL 2000 / GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 323-059

---

## **Marché Statistiques**

### **2024 : Les chiffres de la bio en Auvergne-Rhônes-Alpes**

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / ET AL.

Dans cette infographie, qui donne les chiffres-clés 2024 de l'agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes, figurent notamment les informations suivantes : 8403 fermes bio représentant 16,2% du total ; plus de 300 000 ha représentant 10,8% des surfaces agricoles régionales ; 3417 entreprises bio, en baisse de 4% par rapport à 2023.

[https://media.cluster-bio.com/filer\\_public/5c/13/5c132e20-3056-41e2-98a8-881c020a7477/orab\\_2025\\_-\\_infographie\\_v3.pdf](https://media.cluster-bio.com/filer_public/5c/13/5c132e20-3056-41e2-98a8-881c020a7477/orab_2025_-_infographie_v3.pdf)

2025, 1 p., éd. CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 323-066

---

## **Nouveaux chiffres de l'Agence Bio : Surfaces en recul, conversions en panne, marché relancé**

RIVRY Christine

L'Agence BIO a publié le panorama annuel de la filière bio française 2024. Les surfaces agricoles bio ont diminué de 2% en 2024, en parallèle d'une baisse de 0,6% de la SAU totale française. En 2024, avec 2,7 millions d'ha, la SAU bio représentait 10,1 % de la SAU française. Les surfaces en conversion ont diminué de 8%. A contrario, le nombre de fermes bio a augmenté en 2024, atteignant 61 853, soit 15% des fermes françaises. La filière grandes cultures est la plus impactée par la baisse des surfaces : -13% en céréales, -14% en oléagineux ; les protéagineux sont stables (-1%) ; les surfaces toujours en herbe ont augmenté : + 8%. Les surfaces en fruits bio sont stables (+ 0,3%). Malgré une hausse de la valeur du marché (+9%), les légumes bio ont connu une réduction de leur surface de -8% ; de même pour la vigne : -4% de surfaces malgré un marché en progression de 8%. Concernant l'élevage, le cheptel bio est globalement en baisse : -5,2% en bovins, -1,1% en porcs, etc., avec une exception pour les brebis laitières. Le nombre d'opérateurs de l'aval a également diminué en 2024 : -4,5%. Le marché bio français représente 12,2 milliards d'euros au niveau des ménages et 826 millions en restauration hors domicile. 6% des achats alimentaires français sont bio et 74% des achats bio sont des produits français.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 160, 01/07/2025, p. 6-7 (2)

réf. 323-128

---

## **Production Animale Apiculture**

### **Avoir toujours une reine sous la main : focus sur la technique de « banque à reines »**

MONTCHER Cloé / LESCHIUTTA Marine / MARCHAND Louis

En apiculture, la technique de « banque à reines » consiste à disposer d'abeilles reines de secours, en cas d'essaims ou de colonies orphelines. Au sein du GAEC bio Noir d'Abeilles, en Haute-Loire, les vieilles reines sont extraites des ruches et mises en cage. Les cages Iltis donnent de bons résultats. Les reines en cage sont nourries par des abeilles nourrices. Lorsqu'un nouvel essaim est créé, si aucune reine ne se développe, l'apiculteur peut utiliser une de ses reines en cage. La phase d'acceptation de la reine par l'essaim demande de la technique. Une reine en réserve peut aussi intégrer un essaim en perte de vitesse.

LA LUCIOLE N° 42, 22/12/2023, p. 17-18 (2)

réf. 323-114

---

# Production Animale Elevage

## Alternatives : Pâturer du sorgho en été : ils ont testé, voici les résultats

TREMBLAY Olivia

Dans le Morbihan, un groupe d'éleveurs et d'éleveuses de bovins lait a testé le sorgho multicoupe à pâture, en adaptation au risque de sécheresse croissant dans la région. Le sorgho est utilisé comme fourrage de secours en période séchante, le temps que l'herbe repousse ; il peut, en outre, être utilisé entre deux prairies lorsqu'une prairie dégradée est renouvelée. Semé fin mai/début juin, le sorgho est pâturé après 50 jours (minimum 50 cm ; en dessous de 50 cm, le sorgho est toxique). Dans les essais, en 2023, le rendement moyen du premier pâturage était de 2,5 tMS/ha et du second pâturage de 1,6 tMS/ha. Avec un coût semences de 120-130 €/ha et un coût de travail entre 100 et 130 €/ha, le coût total du sorgho pâturé est de 60-65 €/tMS.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 310, 01/04/2025, p. 24-25 (2)

réf. 323-099

---

## Assurer la continuité du pâturage tournant sur les prairies permanentes par des pratiques économies, adaptées au changement climatique

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le pâturage tournant consiste à faire pâturer une parcelle moins de 7 jours par un troupeau, avec un délai de retour sur la parcelle de minimum 21 jours. Des essais ont été menés sur la Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (Maine-et-Loire), qui comprend un troupeau de bovins allaitants bio. Le pâturage tournant permet d'optimiser la consommation de l'herbe, en quantité et en qualité : moins de refus, pas de risque de surpâturage, moindre pression des parasites, etc. Cette optimisation est particulièrement pertinente en contexte de changement climatique (pousse rapide au printemps, sécheresse en été). La Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou a testé le pâturage tournant hivernal, qui a donné de très bons résultats : 80% de fourrages distribués en moins, soit une économie de 75€/animal ; la qualité de l'herbe au printemps a, de plus, été améliorée. Les expérimentateurs estiment qu'environ 0,84 TMS/ha de l'herbe est valorisable en hiver. Autre levier d'optimisation : le report sur pied. L'objectif est de profiter de la pousse rapide de printemps pour une consommation dans une période plus pauvre (en été, en général) : une parcelle est laissée sans pâturage et elle est ensuite pâturée comme un foin sur pied. Dernier levier testé sur la ferme expérimentale : le bale grazing (pâturage des balles). Les balles de foin sont laissées sur place (ou redistribuées sur une autre pâture), sans passer par l'étable. En plus d'économiser en logistique, cette méthode permet de fertiliser les pâtures efficacement.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 20, 01/03/2025, p. 2-4 (3)

réf. 323-008

## **Bientôt un groupe de coopération territoriale pour l'engraissement local des veaux laitiers en Vendée ?**

MÉLÉ Jules

Les veaux issus de fermes laitières bio sont, en majorité, sortis des fermes à 15 jours et engrangés en système conventionnel. Le GRAPEA et le GAB 85 ont pour objectif de développer un système d'élevage capable de valoriser ces bovins en bio. En 2024, deux visites ont été organisées chez Germain Gougeon et Erik Hulsman, éleveurs allaitants engrangant des veaux laitiers, en bio. En Mayenne, Germain Gougeon fait partie d'un groupe d'éleveurs laitiers et allaitants, qui ont mis en place un système de partenariat pour l'engraissement des veaux laitiers. Il engrange des broutards allaitants de race à viande, mais également des veaux issus des fermes laitières du groupe. Les veaux sont achetés entre 150 et 250€ et sont abattus au bout de 210 jours, à 370 kg de carcasse en moyenne et sont vendus à Unébio. En Maine-et-Loire, Erik Hulsman engrange des veaux provenant d'une seule ferme laitière voisine, croisés Angus, à hauteur de 120 veaux mâles par an, pour une surface de 110 ha de prairies naturelles. Les veaux sont vendus à 25 mois à Unébio. Erik conduit un système de pâturage régénératif, avec ses bovins qui passent 100% du temps au pâturage (pas de fauche). Un groupe d'éleveurs en Vendée est actuellement en discussion pour créer un système similaire.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ATOUT TREFLE (L') N° 116, 01/03/2025, p. 8-10 (3)

réf. 323-035

---

## **Le chien de troupeau, l'UTH caché des fermes**

LEQUEST Maxime

Le chien de troupeau peut être un atout intéressant en système herbager. Sa capacité à diriger les troupeaux permet de gagner du temps, d'augmenter les surfaces accessibles, de réduire les besoins en main d'œuvre, etc. Un chien de troupeau peut avoir trois rôles : regrouper les animaux, déplacer les animaux et sécuriser l'éleveur (à proximité du troupeau, le chien a de meilleurs réflexes que l'éleveur). Des formations sont conseillées pour apprendre à éduquer correctement un chien de troupeau.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 177, 01/03/2025, p. 8 (1)

réf. 323-040

---

## **Comprendre le comportement alimentaire des vaches au pâturage pour mieux le respecter**

KERNALEGUEN Anaïs

Pauline Woehrle, de l'entreprise de conseil Herbivor, apporte un éclairage sur le comportement alimentaire des vaches. Se déplacer pour pâturez est un comportement naturel pour un troupeau, qui se retrouve, par exemple, avec le pâturage tournant. Les vaches apprennent à manger diversifié tout au long de leur vie. A cause de leur large museau plat, les vaches sont des brouteuses peu sélectives ; en contrepartie, leur gros gabarit leur permet de diluer les effets d'éventuels éléments toxiques consommés.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 177, 01/03/2025, p. 5 (1)

réf. 323-038

## Déclencher une lactation sans mise bas

DEBACQ Astrid

Déclencher une lactation sans mise bas, est-ce possible en élevage caprin et, si oui, comment ? Dans le cadre du projet Gentle Dairy coordonné par le FIBL France et l'organisation Quatre Pattes, une dizaine d'éleveurs de la Drôme, d'Ardèche et d'Isère ont mené l'expérience, en 2023, en massant les mamelles de 4 à 12 chèvres de leur troupeau : trois quarts des femelles ont produit du lait avec une baisse de rendement de 30 %. Par ailleurs, une éleveuse, en Isère, a testé, avec un certain succès, l'induction de la lactation par la tétée, sur 5 chèvres nourrices auxquelles elle a fait adopter un chevreau. Une pratique encore à étudier mais qui présenterait plusieurs avantages, notamment en termes de bien-être animal, car elle peut permettre de limiter les réformes des chèvres pour problème de reproduction.

REUSSIR LA CHEVRE N° 387, 01/03/2025, p. 32-33 (2)

réf. 323-080

---

## Dossier : Court-circuiter les courants parasites

PERTRIAUX Julie

En bovins lait, des problèmes électriques au niveau des bâtiments, du matériel ou des câbles d'alimentation peuvent provoquer des courants parasites ou encore dits de fuite, qui peuvent être impactants pour le troupeau et, par conséquent, pour la production laitière. Il est parfois difficile d'en trouver la cause, d'autant plus que les animaux ne présentent pas de symptômes spécifiques. Il est toutefois possible de noter des baisses de production, des problèmes de cellules, des refus d'animaux pour accéder dans telle ou telle partie d'un bâtiment... Il est conseillé de faire réaliser, par des professionnels, des diagnostics électriques en exploitation laitière, qui sont d'ailleurs obligatoires, chaque année, en cas d'accueil de salariés ou du public. Des travaux sont en cours pour normer les méthodes de diagnostic mais, dans tous les cas, il ne faut pas sous-estimer ce type de problème, aux conséquences parfois très importantes, comme le montrent les deux témoignages d'éleveurs présentés dans ce dossier. Des points de vigilance à avoir pour éviter ces courants parasites sont présentés, ainsi que des leviers d'action.

REUSSIR LAIT N° 399, 01/03/2025, p. 17-26 (10)

réf. 323-124

---

## Dossier spécial : Systèmes d'élevage caprin valorisant l'herbe

JOST Jérémie / CAILLAT Hugues / BOSSIS Nicole / ET AL.

Ce dossier, composé de 10 articles, est dédié à la valorisation de l'herbe en système caprin. Le premier article est un édito qui fait le lien avec un ancien dossier similaire publié en 2012. L'article suivant propose une approche des performances économiques et environnementales (approche globale de l'élevage caprin et par système alimentaire). Une enquête effectuée auprès de 15 exploitations du Grand Ouest, dont 5 en bio, permet d'identifier l'évolution des perceptions sur l'herbe en système caprin entre 2016 et 2023. Une analyse des systèmes fourragers de la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine montre que les leviers techniques mobilisés sont en adéquation avec la transition agroécologique. L'article suivant est une synthèse d'essais, menés dans l'Ouest sur différents sites (fermes commerciales, ferme expérimentale, lycée agricole) et portant sur les performances de prairies multi-espèces en élevage caprin. Une étude des systèmes fourragers caprins de Nouvelle-Aquitaine et des Pays de la Loire se focalise sur les leviers d'adaptation au changement climatique. Une méthode

d'évaluation des ressources fourragères est présentée, dans le contexte du Sud Ardèche, en AOP Picodon. Un témoignage s'intéresse à des systèmes d'alimentation fourragère en élevage de caprins dans deux régions du Sénégal. L'article suivant propose une méthode de reconception et d'évaluation des systèmes de culture en élevage caprin de plaine, pour favoriser l'autonomie alimentaire. Pour finir, plusieurs acteurs témoignent sur le sujet de la formation des apprenants à la valorisation de l'herbe.

FOURRAGES N° 260, 01/12/2024, p. 27-126 (100)

**rég. 323-025**

---

## **Une envolée du coût de production en lait bio**

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

En Haute-Saône, Bio Bourgogne-Franche-Comté anime un groupe d'une trentaine d'éleveurs laitiers bio, avec différents partenaires locaux. Chaque année, le groupe calcule le coût de production du lait bio. Le coût du lait bio était resté relativement stable entre 2014 et 2020, entre 650 et 750 €/1000 litres ; le coût a ensuite augmenté jusqu'à 953€/1000 litres en 2023. En parallèle, le produit lait était de 893 €/1000 litres en 2023 (vente de lait, de viande et aides financières comprises). Dans le détail, les charges d'énergie (carburant, électricité) sont celles qui ont le plus augmenté. La production laitière reste stable, aux alentours de 5400 litres par vache, pour un prix du lait moyen vendu en laiterie de 525€/1000 litres. Le prix de revient du lait calculé est néanmoins de 623€/1000 litres, avec un objectif choisi de rémunérer les associés à hauteur de 2 SMIC/UMO.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 20, 01/03/2025, p. 11-12 (2)

**rég. 323-011**

---

## **Être éleveur bovin allaitant herbager grâce au collectif**

COGNE Marguerite

La ferme bio de la Raudais, dans les Côtes d'Armor, comprend 3 ateliers complémentaires : bovins viande, céréales-boulangerie et maraîchage. La ferme dispose de 62 ha, dont 15 ha en céréales et le reste en prairies. Mené par Rémi Goupil, le troupeau est composé de 25 vaches armoricaines et croisées montbéliardes. Le pâturage est conduit en pâturage tournant, sur des paddocks de 3000 à 4000 m<sup>2</sup>. Les vêlages sont groupés au printemps. Certaines parcelles humides ne sont pâturées qu'en été. L'objectif de production de viande est de 3,5 tonnes/an, avec un abattage toutes les 3 semaines. Les ventes sont effectuées en direct à des particuliers et à des restaurants, avec un prix moyen de 18€/kg. Grâce à l'emploi d'une salariée, Rémi peut se dégager 1 week-end par mois et 5 semaines de congés par an.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 177, 01/03/2025, p. 4 (1)

**rég. 323-037**

---

## **Fermoscopie – Hubert Girardot, engrasement de broutards pour la vente de bœufs bio**

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

La ferme présentée dans cet article est en bio depuis 2012. Localisée en Haute-Saône, elle produit principalement des grandes cultures sur 130 ha. Une activité d'engraissement de bœufs bio a récemment été mise en place en diversification. Cette activité supplémentaire permet : de rendre la ferme plus autonome en fertilisants (fumier), de valoriser les légumineuses de la rotation, de rendre la ferme moins dépendante des cours du marché des céréales et d'utiliser d'anciens bâtiments d'élevage abandonnés. Les broutards sont achetés à 8 mois environ, et les animaux sont vendus 2 ans plus tard. L'activité d'élevage représente 30% du temps de travail de l'éleveur et de son fils. En hiver, les animaux sont nourris à base de foin et de luzerne-féverole, ainsi qu'avec des sous-produits de céréales. En été, ils sont au pâturage. La commercialisation des animaux engrangés se fait auprès de Feder et d'Unibio. Ce système engrisseur est moins rentable économiquement qu'un système allaitant, mais permet de limiter le stress et la charge de travail liés à la reproduction et au vêlage.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 20, 01/03/2025, p. 9-10 (2)

**rég. 323-010**

---

## **Fièvre catarrhale ovine (FCO), maladie hémorragique épizootique (MHE) et élevage biologique : où en est-on ?**

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

La fièvre catarrhale ovine (FCO) est une maladie qui touche principalement les bovins et les ovins. Elle a été observée en région Bourgogne-Franche-Comté pour la première fois l'été 2023. En 2024, on a observé une surmortalité de 1700 ovins et 2400 bovins dans la région, liée à la FCO. La maladie hémorragique épizootique (MHE) n'a pas encore été observée dans cette région, mais pourrait rapidement y apparaître. Ces deux maladies sont transmises par un insecte, le culicoïde, qui se développe au-delà de 15°C, dans des conditions humides. La vaccination est efficace, mais seulement 3 semaines après l'injection ; il est conseillé de la faire avant avril. Deux dérogations ont été mises en place en bio, pour s'adapter à l'épidémie de FCO : possibilité d'acheter des animaux non bio pour remplacer ceux qui sont morts ; utilisation de lait non bio pour nourrir les animaux, en cas de pénurie de lait (fin de la dérogation au 30 juin 2025).

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 20, 01/03/2025, p. 14-15 (2)

**rég. 323-013**

---

## **Finition des agneaux à l'herbe : l'expertise du GAEC Krios**

THEVENOUX Fabrice

Dans l'Allier, le GAEC Krios élève 280 brebis allaitantes et des poulets de chair en bio. Le troupeau ovin a bénéficié, de 2008 à 2016, d'un suivi de ses performances technico-économiques par l'INRAE, dans le cadre d'un programme à l'échelle du Massif central (suivi d'un échantillon de 44 fermes ovines). Utilisé comme un véritable outil d'accompagnement, ce suivi a été mobilisé par les associés du GAEC pour améliorer leurs pratiques. En 2024, les agneaux sont finis entièrement à l'herbe, sans aucun apport de concentré. Pour autant, les performances zootechniques sont intéressantes, avec un poids de carcasse moyen proche de la moyenne du groupe des éleveurs suivis et de très bons indices de finition. La conduite mise en

place a été présentée à l'occasion d'une rencontre technique, organisée, le 17 mai 2024, par Allier Bio.

LA LUCIOLE N° 45, 22/09/2024, p. 14 (1)

**réf. 323-074**

---

## **Itinéraire d'une ferme laitière bio médaillée**

THIRARD Margaux

La Ferme du Mont, en bovins lait bio dans l'Ain, a été récompensée, en 2023, dans le cadre du Concours international des fromages et produits laitiers (Lyon). Patricia Rochefort et Bernard Gouraud, associés de la ferme, expliquent leur stratégie de production d'un lait de qualité. La ferme comprend une quarantaine de vaches laitières, sur 90 ha de prairies. Les vaches sont nourries 100% à l'herbe, au maximum en pâturage tournant dynamique. Les vaches restent entre 12 et 48 h sur le même paddock. Le foin est séché en grange. Les prairies naturelles représentent environ la moitié des surfaces et sont notamment perçues comme plus résistantes aux sécheresses. Les vaches laitières sont croisées normandes, brunes et simmental, et les veaux des primipares sont croisés limousin. Pour une meilleure croissance des génisses de renouvellement, celles-ci sont élevées par des vaches nourrices. Depuis 2023, la ferme transforme ses produits, vendus en direct.

LA LUCIOLE N° 42, 22/12/2023, p. 11-12 (2)

**réf. 323-111**

---

## **"Notre système bio dégage plus de 4 Smic par UMO"**

BARGAIN Véronique

Ce Gaec du Finistère, en bovins lait bio, compte 125 vaches en croisement 3 voies, sur 140 hectares, dont plus de 120 en herbe, et fait vivre 3 personnes. La ferme dégage une bonne rentabilité. L'objectif des associés du GAEC est de produire le plus de lait possible sans achat de concentré (la ferme cultive 13 ha de maïs), avec des vaches qui pâturent 11 mois sur 12, une maîtrise des charges optimale et une bonne valorisation du lait. Bientôt, le Gaec ne comptera plus que 2 personnes et la transition se prépare déjà : passage à la monotraite depuis septembre 2024 et regroupement des vêlages sur 2 périodes.

REUSSIR LAIT N° 399, 01/03/2025, p. 42-46 (5)

**réf. 323-052**

---

## **Quelle gestion du pâturage des lapins ?**

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

L'Association des éleveurs de lapins bio de France (AELBF) a organisé 3 journées de formation technique en 2024, dans le Maine-et-Loire. Un lapin de 2 kg peut ingérer 130 g de matière sèche d'herbe par jour, d'où l'intérêt de développer le pâturage. Le pâturage tournant est pertinent avec les lapins, pour éviter le surpâturage et limiter le développement du parasitisme, avec un temps de retour sur la parcelle de 2 mois. Les prairies multi-espèces sont adaptées, pour des apports nutritifs complets et pour une production continue durant l'année. Afin d'estimer la quantité d'herbe consommable sur une parcelle, il est possible d'utiliser un herbomètre ou simplement la technique de la botte. La quantité d'herbe est estimée à 8 grammes par cm de

hauteur d'herbe par m<sup>2</sup>. Il est conseillé de faire entrer les lapins sur une parcelle avec 30 cm d'herbe, et de les sortir à 7 cm. Un éleveur de lapins du Maine-et-Loire a présenté sa ferme : un cheptel de 70 mères, pour une production de 950 lapins/an, qui sont en pâturage dynamique sur 4,5 ha de prairies temporaires et 3,5 ha de prairies permanentes. La majorité de la production est vendue en AMAP, à 16,5€/kg le lapin entier ou 7€/180g en pot.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 20, 01/03/2025, p. 15-17 (3)

réf. 323-012

---

## Référentiel Élevage Bovins Viande Bio : Conjoncture 2024

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS VIANDE

Construit à partir de données statistiques et d'éléments à dire d'expert, dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, ce référentiel propose des repères objectifs pour l'appui aux éleveurs de bovins allaitants sur le Massif central. Il présente pour la conjoncture 2024, les principaux chiffres relatifs : - aux prix de base des carcasses pour différentes catégories d'animaux, en races à viande, croisées et races laitières ; - aux aides et primes PAC ; - aux charges opérationnelles et de structure ; - aux coûts de production et aux produits (2023) ; - aux rendements observés, de 2014 à 2023, pour l'herbe et pour quelques cultures céréalières et méteils.

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/07/referentiel-bovin-viande-bio-2024\\_edition-2025.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/07/referentiel-bovin-viande-bio-2024_edition-2025.pdf)

2025, 12 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 323-078

---

## Risques d'intoxication des animaux au pâturage suite à l'invasion des surfaces herbagères par le Séneçon du Cap

PRIYMENTO N. / JURJANZ Stefan / MONTAGNE P. / ET AL.

Le Séneçon du Cap est une plante invasive, qui s'installe progressivement dans les prairies d'Europe. Mesurer le taux d'alcaloïdes de cette plante, en comparaison avec les séneçons européens, est nécessaire pour évaluer le risque d'intoxication des herbivores qui peuvent la consommer. Les analyses montrent que les taux de sénécionine et de rétrorsine, dans le Séneçon du Cap, sont plus élevés que dans les séneçons européens, ce qui suggère qu'il existe un vrai risque et qu'il devient urgent de ralentir l'invasion de cette plante.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

FOURRAGES N° 260, 01/12/2024, p. 7-16 (10)

réf. 323-024

---

## Stratégies d'adaptation des éleveurs bovin bio du Massif central face aux aléas

AUGERON Alexis / VINCENT Audrey / BOISDON Isabelle / ET AL.

Comment les éleveurs biologiques du Massif central adaptent leurs pratiques pour faire face aux aléas climatiques et économiques, et ainsi assurer la pérennité de leurs exploitations ? Dans le cadre du projet BioRéférences, porté par le Pôle Bio Massif Central, des entretiens semi-directifs ont été réalisés, en 2023, auprès de 14 éleveurs de bovins laitiers et allaitants bio. Ces entretiens portaient sur l'importance des aléas perçus et les types de leviers mis en place pour

s'y adapter (gestion de la ressource en herbe, meilleur équilibre entre besoins alimentaires du troupeau et ressources disponibles, meilleure valorisation des produits animaux et végétaux...). Ainsi, cinq profils-types d'éleveurs ont pu être identifiés : - des éleveurs en fin de carrière qui simplifient leur système ; - des éleveurs qui souhaitent gagner du temps sur la production pour s'investir dans la commercialisation ou la vie du territoire ; - des éleveurs en système laitier peu intensif qui s'orientent vers des cultures de vente moins contraignantes que l'élevage ; - des éleveurs qui agrandissent et développent la production ; - des systèmes basés sur la transformation et une très bonne valorisation du lait.

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/07/synthese-strategies-adaptation-eleveurs-bovin-bio-massif-central.pdf>

2023, 6 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 323-077

---

## Suivi herbe : Une année de pâturage chez Pascal Le Guern (2)

JOFFET Inès

En 2025, l'Echo du Cedapa suit la conduite du pâturage de Pascal Le Guern, éleveur laitier dans les Côtes d'Armor. Sa ferme comprend un troupeau de 75 vaches laitières croisées, sur une surface de 75 ha (63 ha de prairies et 12 ha de maïs). Il produit environ 370 000 litres/an. 31 vêlages de printemps ont eu lieu entre février et mai. Selon l'éleveur, la limite maximale pour rester en 100 % pâturage sur son système est de 75 vaches. Un mois avant leur vêlage, les génisses sont regroupées avec les vaches en lactation pour s'habituer à la salle de traite. Les veaux sont nourris avec le lait des vaches ayant vêlé depuis moins de 7 jours (non commercialisable) et du lait à cellules. Les veaux nés d'une génisse reçoivent un mélange de colostrum de leur mère et d'une plus vieille vache, car les multipares possèdent une immunité plus développée. Les veaux sont vendus à 29 jours. Les vaches laitières ont accès aux pâtures 4 h/jour en février, les prairies ayant une bonne portance ; ce sont les chemins d'accès qui posent le plus de problèmes.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 177, 01/03/2025, p. 2 (1)

réf. 323-036

---

## Le travail en système herbager : tour d'horizon du ressenti des éleveurs et éleveuses au CEDAPA

OGEL Tyfenn

Le Cedapa a mené une enquête sur les conditions de travail. Un questionnaire, diffusé parmi les adhérent.es du Cedapa, a obtenu 82 réponses. L'enquête s'appuie sur plusieurs travaux de recherche et développement : l'étude PraiFace, l'étude Transae, etc. Ces études montrent l'importance de la qualité du travail pour favoriser les transitions et maintenir les systèmes agroécologiques, notamment herbagers. Les répondants considèrent, à 80%, que leur travail leur apporte une forme d'épanouissement, grâce à plusieurs éléments : le lien avec la nature, la fierté de produire des produits de qualité, le fait de ne pas être dépendant des variations de prix du marché, la stimulation intellectuelle d'un système pâturant, etc. Au niveau des insatisfactions, 41% estiment que leur rémunération est trop faible et 42% ne réussissent pas à poser de semaines de vacances. 41% des répondants estiment que leur travail impacte leur condition physique ; en conséquence, 84% estiment qu'investir pour améliorer ses conditions

de travail est prioritaire (adaptation de la hauteur du quai de traite, matériel sur roulettes, luminosité suffisante, etc.). La charge mentale peut également être source de stress ; elle peut être diminuée par une bonne communication entre collègues ou encore par des outils d'aide à la décision.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 177, 01/03/2025, p. 6-7 (2)

réf. 323-039

---

## Valorisation des mâles : une problématique qui n'est pas que française

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

En Allemagne, comme en France, l'engraissement des jeunes bovins mâles issus de fermes laitières bio est un enjeu économique et éthique important. En général, les veaux laitiers bio sont vendus à l'âge de 2-4 semaines en circuit d'engraissement conventionnel. Le Thünen Institute (Allemagne) porte un projet de valorisation de bœufs laitiers bio élevés à l'herbe. Des veaux 100 % Prim'Holstein ont été élevés à l'herbe (foin et ensilage) en hiver, et au pâturage total en saison, pour être abattus entre 20 et 24 mois. Le troupeau a été séparé en deux, une partie servant à vérifier l'intérêt des haies comme affouragement. La croissance des jeunes bovins a été satisfaisante, avec un GMQ de 948g/jour. Le demi-troupeau qui a eu accès à des haies présente une croissance légèrement plus rapide, mais pas de manière réellement significative. L'élevage de veaux croisés (lait et viande) pourrait augmenter de 25% le GMQ des veaux.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 20, 01/03/2025, p. 6-7 (2)

réf. 323-009

---

## Vêlages groupés : de multiples atouts

FOLLET Bertrand

Le GIEE Vivalait, dans le Nord, regroupe plusieurs éleveurs laitiers bio. Le groupe a notamment travaillé sur le sujet des vêlages groupés. Un regroupement des vêlages entre fin janvier et avril permet de caler les besoins des vaches laitières sur la courbe de croissance de l'herbe. Les vêlages de fin d'été/début automne sont utiles, en particulier dans les zones ayant un fort risque de sécheresse en été. Ces vêlages groupés permettent d'être plus autonome en fourrages, mais il faut s'habituer à une trésorerie variable. Il est envisageable de combiner deux périodes de vêlages pour fournir du lait toute l'année, en cas de transformation à la ferme par exemple. Avec une unique période de vêlage, l'âge au premier vêlage conseillé est de 24 mois ; avec deux périodes, on conseille 30 mois. Pour réussir ses vêlages groupés, il est essentiel que les génisses soient en bonne santé : élevage sous nourrices, colostrum et lait en quantité, pâturage tournant dès le plus jeune âge, etc. L'étape de reproduction doit également être rigoureuse : choix d'animaux rustiques qui ont une meilleure fertilité ; réforme des vaches trop décalées, etc.

<https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2025/03/labienvenue101.pdf>

LABIENVENUE N° 101, 01/03/2025, p. 8 (1)

réf. 323-091

---

# Production Végétale Arboriculture

## L'érable - Acer

GOUST Jérôme

Cet article présente l'érable et ses divers usages, notamment la possibilité d'intégrer ses feuilles dans l'alimentation des animaux. Un encart se concentre sur trois variétés d'érables : champêtre, sycomore et de Montpellier.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 151, 01/04/2025, p. 46 (1)

réf. 323-058

---

# Production Végétale Autres Cultures

## Des champignons cultivés en plein Paris

NIONCEL Claire

A Paris, la Caverne est une ferme urbaine produisant des champignons bio, dirigée par l'entreprise Cycloponics. La ferme est implantée dans un parking souterrain, appartenant à un bailleur social. La ferme produit des pleurotes, des shiitakés et des champignons de Paris sur 3 500 m<sup>2</sup> de paillage bio. La production de champignons est bien adaptée à l'urbain, car les champignons n'ont pas besoin de beaucoup de lumière et peuvent être labellisés bio même en hors-sol. L'essentiel de la production est vendu en restauration collective, via la coopérative Bio d'Ile-de-France.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 456-457, 01/01/2025, p. 16 (1)

réf. 323-118

---

# Production Végétale Fertilisation

## Apports de compost de déchets verts

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO

Le compost de déchets verts est un amendement stable, riche en matière organique. Différents déchets verts (branches issues de la taille des haies, feuilles mortes, tontes, etc.) peuvent être compostés, c'est-à-dire dégradés par l'action de microorganismes, en conditions relativement humides et en aérobiose (d'où l'importance de retourner le compost régulièrement). Ce compost est très stable, il permet donc d'augmenter le taux de matière organique du sol, mais il ne représente pas un apport rapide d'azote. En outre, il s'agit d'un bon engrais au niveau du phosphore et de la potasse. Ces caractéristiques (risque de faim d'azote + apport de potasse et phosphore) justifient d'épandre le compost de déchets verts avant une culture de légumineuses ou sur une prairie temporaire, et d'éviter de le faire avant un colza ou une céréale. Il est conseillé d'apporter entre 20 et 40 t/ha de compost, une fois par rotation de 7 ans. Le coût estimé du compost est de 20€/t, pour environ 6 unités de potasse et 11 unités de phosphore.

## Production Végétale Grandes Cultures

### Moissonner : Qualité de récolte : tout se joue aux réglages

CHOUPAULT Sarah

Nicolas Thibaud est consultant indépendant spécialisé en agro-équipement, notamment sur le sujet de l'optimisation des moissonneuses. Pour garantir une récolte de qualité, plusieurs conseils sont donnés : purger le fond de trémie et la vis de vidange de la moissonneuse, vérifier le réglage de la moissonneuse sur les premiers mètres de récolte, adapter la vitesse de moisson, vérifier la qualité du lamier, etc. Elie Guernion, polyculteur-éleveur bio dans les Côtes d'Armor, avec 65 ha de cultures, témoigne de l'intérêt d'optimiser les réglages de sa moissonneuse pour améliorer la qualité des moissons.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 310, 01/04/2025, p. 22-23 (2)

réf. 323-098

---

### La moutarde brune : *Brassica juncea*

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO

En Bourgogne-Franche-Comté, la production de moutarde bio représente environ 1000 ha. Elle est encadrée par l'Association des producteurs de graines de moutarde en Bourgogne (APGMB), qui accompagne les producteurs. La moutarde brune est l'espèce majoritairement cultivée, notamment pour correspondre aux exigences de la production de « moutarde de Dijon » et de « moutarde de Bourgogne » (IGP). La moutarde valorise très bien l'azote et elle peut être implantée après une prairie temporaire ou un blé de luzerne. Le délai entre deux crucifères (colza notamment) est de 5 à 7 ans. Le semis peut être effectué en fin d'automne ou en fin de printemps, sur un sol décompacté. L'APGMB propose des mélanges de variétés adaptés localement et à la saison de culture. Si la moutarde est semée en automne, un apport de fumier à la reprise de laousse au printemps est conseillé. Les deux principales maladies de la moutarde sont la rouille blanche et l'alternaria, pour lesquelles il n'existe pas de traitement homologué en bio. La moutarde étant sensible à plusieurs ravageurs, notamment les altises, les charançons et les méligrâches, il est déconseillé de la semer au début du printemps. La moutarde étant aussi assez sensible aux adventices, il est judicieux de mettre en place des faux semis, puis, après la levée, d'alterner des passages de herse et de bineuse. La récolte s'effectue à la mi-juillet (semis d'automne) ou en septembre (semis de printemps) et atteint généralement un rendement de 4 à 5 q/ha.

[https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2\\_filières/grandes\\_cultures/EDC/edc\\_104\\_fev\\_2025.pdf](https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_104_fev_2025.pdf)

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 104, 01/02/2025, p. 1-3 (3)

réf. 323-003

---

## **Rencontre GIEE - Intervention CREABio - Présentation des projets PARAD et REDUSOLBIO - Visite des couverts - Bérat (09) - 07/02/2025**

BIO ARIEGE-GARONNE

Une rencontre technique s'est tenue dans le cadre d'un GIEE piloté par Bio Ariège-Garonne. Une intervention du CREABIO a eu lieu, avec un zoom sur les semis sous couverts d'une culture de blé ; des rappels sur la minéralisation primaire et secondaire ; un zoom sur les couverts automnaux ; la présentation des projets PARAD (essai de couvert sous peuplier au GIEE) et REDUSOLBIO (essai de semis de soja dans du seigle au GIEE). Une visite s'est déroulée chez un des membres du GIEE pour voir ses couverts végétaux.

2025, 60 p., éd. BIO ARIÈGE-GARONNE

**réf. 323-015**

---

## **Production Végétale Jardinage**

### **Dossier : Gels tardifs**

HELMSTETTER Didier / JULLIEN Jérôme / ARNOULD Marie

Dans ce dossier sur les gels tardifs, un premier article décrypte les mécanismes du gel tardif (gelées radiatives et gelées advectives) et partage des moyens d'anticiper un possible gel, notamment en interprétant les prévisions météo. Un deuxième article se concentre sur les seuils critiques de températures au verger en fonction des stades phénologiques de plusieurs arbres fruitiers (cerisier, prunier, pêcher, abricotier, pommier, poirier et kiwi). L'article 3 présente diverses techniques mises en place par des arboriculteurs et des viticulteurs pour sauver leurs récoltes des gels tardifs : aspersion d'eau, réchauffement de l'air ambiant par divers types de chauffage, brassage de l'air à l'aide d'éoliennes ou de tours antigel... Dans l'article 4, se trouve un tableau des périodes de floraison de différentes variétés de cerisier, pommier et prunier, permettant de choisir celles qui seraient les plus adaptées au climat local et pour lesquelles les risques de floraison durant une période de gel tardif seraient diminués. L'article 5, consacré à la protection du potager, conseille l'utilisation de voiles, ou de châssis pour les plantes plus sensibles, ainsi que de tampons thermiques. Pour finir, l'article 6 se penche sur les mesures qu'un jardinier peut prendre après qu'un gel tardif ait commis des dégâts.

QUATRE SAISONS (LES) N° 271, 01/03/2025, p. 31-45 (15)

**réf. 323-043**

---

### **Je réussis mon compost à tous les coups !**

PEPIN Denis

Depuis janvier 2024, le tri et la valorisation des biodéchets sont obligatoires. Le compostage est la solution idéale pour ceux qui disposent d'un petit jardin. Ce livre a pour but de mettre cette pratique à la portée de tous, en abordant : les grands principes du compostage, les techniques, les déchets de la maison, les déchets organiques du jardin, l'utilisation du compost obtenu.

2025, 120 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

**réf. 323-048**

## Piments : Capsicum mania

RIVOIRE Josselin

Cet article recense 9 variétés de piments, dont la description est accompagnée d'un tableau où sont détaillés la couleur, la forme, l'origine, la force (en unités Scoville), le poids moyen, la taille moyenne, la date de première récolte et les caractéristiques de chaque piment. 4 recettes de sauces au piment sont également proposées.

QUATRE SAISONS (LES) N° 271, 01/03/2025, p. 64-68 (5)

réf. 323-046

---

## Les plantes biofaîtrices au service de votre jardin et de votre potager

JARRY Christophe

En jardinage, des solutions alternatives sont nécessaires pour faire face aux bioagresseurs ou à l'expansion des plantes adventices. C'est notamment le cas des plantes biofaîtrices qui peuvent, en fonction de leurs caractéristiques, protéger les plantations, favoriser les auxiliaires ou participer aux solutions de dépollution. Cet ouvrage dédié aux plantes biofaîtrices présente la richesse de ces partenaires végétales. Il permet de découvrir leurs particularités protectrices, d'apprendre à les choisir et à les utiliser selon le type de jardin (écologique, dagrément, potager), pour répondre au mieux aux difficultés rencontrées.

2025, 140 p., éd. ÉDITIONS EYROLLES

réf. 323-065

---

## Le poireau

DE LA VAISSIERE Jean / DESMOULINS Ariane

Le poireau, utilisé depuis des millénaires, reste l'un des légumes anciens les plus consommés. Cet article partage des conseils relatifs à l'entretien et aux différentes modalités de culture (classique et à contre-saison) du poireau, ainsi que des informations sur la production de graines de ce légume, sur ses usages. Les principaux ravageurs et maladies ciblant les poireaux sont recensés (fonte du semis, rouille, ver du poireau), avec des moyens pour les combattre.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 151, 01/04/2025, p. 44-45 (2)

réf. 323-057

---

## Le pois croquetout

MATHIAS Xavier

Les pois croquetout ont la particularité, comme les mangetout, de pouvoir être dégustés entiers, sans être écossés. Ces pois, n'ayant pas rencontré de succès en France pour le moment, sont principalement cultivés dans les potagers de particuliers. Cet article partage des techniques culturales (buttage, tuteurage, lutte contre les ravageurs, récolte), ainsi que des conseils pour produire ses propres graines de pois croquetout. Une sélection de variétés de croquetout, intéressantes pour la taille de leurs gousses ou pour leur résistance aux maladies classiques du pois, est également incluse.

QUATRE SAISONS (LES) N° 271, 01/03/2025, p. 46-48 (3)

réf. 323-044

## **Le retour de la rhubarbe**

DAMIENS Françoise

La rhubarbe préfère les régions tempérées, avec une implantation dans un sol frais et une exposition ensoleillée. Deux exploitants agricoles de la ferme de Watelet (Pas-de-Calais) cultivent deux variétés de rhubarbe en conventionnel et une en bio. Cet article fournit également des informations sur la conduite de la rhubarbe (implantation, entretien, récolte), ainsi que sur la fabrication de purin à partir des feuilles de rhubarbe. Différentes variétés à tiges vertes et à tiges rouges sont présentées, avec leur période de récolte. L'article propose également 5 recettes pour décliner la rhubarbe de façon salée ou sucrée.

QUATRE SAISONS (LES) N° 271, 01/03/2025, p. 50-55 (6)

**rég. 323-045**

---

## **Production Végétale Maraîchage**

### **Résoudre le casse-tête de la carotte ! ou à défaut, donner quelques pistes !**

RANOUX Chloé / DÉPRÉS Céline / BARRIER-GUILLOT Alexandre

Pour illustrer la conduite culturale de la carotte en bio, 4 itinéraires techniques sont détaillés (2 pour les carottes vrac et 2 pour les carottes bottes) : variétés semées, précédent cultural, travail du sol, temps de travail, etc. L'entreprise d'insertion Biaujardin, dans le Puy-de-Dôme, cultive 1,35 ha de carottes vrac de plein champ. La ferme est bien mécanisée, avec, entre autres, une récolteuse pour les carottes. L'enherbement est géré notamment grâce à plusieurs faux-semis. La ferme de la Terre Native, dans le Puy-de-Dôme, produit des carottes vrac, vendues en direct et en demi-gros. La ferme est mécanisée pour le semis, mais la récolte est manuelle. La ferme du Chandalon, dans le Puy-de-Dôme, produit des carottes bottes et vrac, vendues en magasin bio. Les récoltes et le désherbage sont principalement manuels. Le Jardin des Margots, en Haute-Loire, produit des légumes, dont les carottes, sur un compost de déchets verts, sur 3000 m<sup>2</sup> (planches coiffées en bardage bois). Les carottes sont commercialisées en bottes, en vente directe.

LA LUCIOLE N° 42, 22/12/2023, p. 7-10 (4)

**rég. 323-110**

---

## **Salades et mescluns**

FORTIER Jean-Martin

Jean-Martin Fortier, maraîcher québécois qui a mis au point une méthode de production bio-intensive pour petites surfaces, porte un intérêt particulier aux salades, et surtout aux mescluns, jeunes pousses et verdurettes. Dans cet ouvrage, il livre ses variétés préférées, détaille les étapes de culture et confie ses astuces et ses bonnes pratiques de maraîcher pour réussir une vingtaine d'espèces de salades, des plus classiques aux plus originales, et toutes aussi différentes que savoureuses.

2025, 128 p., éd. ÉDITIONS DELACHAUX ET NIESTLÉ

**rég. 323-049**

---

# **Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales**

## **Les plantes aromatiques**

FORTIER Jean-Martin

Jean-Martin Fortier, maraîcher québécois qui a mis au point une méthode de production bio-intensive pour petites surfaces, porte un intérêt et une attention particulière aux plantes aromatiques, tant au potager que dans l'assiette. Pour les 37 espèces aromatiques décrites dans ce guide, il partage ses modes de culture, ses tours de main et ses conseils pour réussir la culture, la récolte et la conservation de ces plantes.

2025, 128 p., éd. ÉDITIONS DELACHAUX ET NIESTLÉ

**rég. 323-047**

---

# **Production Végétale Protection Phytosanitaire**

## **Dossier : Projet Alterspino : Alternatives au Spinosad en arboriculture et maraîchage biologiques**

SAUTON Anne-Marie

Le projet AlterSpino vise à développer des alternatives au Spinosad, un traitement actuellement utilisable en bio contre le doryphore, entre autres. Le projet est piloté par la Fnab, en partenariat avec Bio en Grand Est, le Grab, l'Itab, etc. Plusieurs axes sont travaillés, en s'appuyant sur des essais en station expérimentale et chez des producteurs partenaires : lutte biologique avec des nématodes, lutte physique avec une machine (landoryphore), utilisation de plantes piéges, etc. En Grand Est, deux sites pilotes de culture de pommes de terre participent aux essais, dans les Ardennes et en Alsace ; deux modalités ont été testées en alternative au Spinosad (témoin) : Capsanem (nématodes) et Limocide (huile essentielle d'orange). Ces deux solutions sont prometteuses, mais demandent à être re-testées pour confirmer les résultats. A noter que le Limocide n'est, pour l'instant, pas réglementairement utilisable en bio sur pommes de terre.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 74, 01/03/2025, p. 9-12 (4)

**rég. 323-021**

---

## **Framboise : Un acarien invisible placé sous surveillance**

ROCHON Lea

L'ériophyide du framboisier est un acarien invisible à l'œil nu. Il est difficile à détecter avant les symptômes (décoloration des drupéoles, feuilles gaufrées, etc.). Des essais de traitement sont menés par Agroscope, en Suisse, notamment avec de la vapeur d'eau et de l'eau chaude.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 456-457, 01/01/2025, p. 26 (1)

**rég. 323-120**

---

## Fongicides à base de cuivre : 34 produits évalués par l'Anses

BIOFIL

En juillet 2025, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) a publié son évaluation des demandes de mise sur le marché de 34 fongicides contenant du cuivre, en France. Des refus d'usage ont été prononcés pour certains produits, à cause de non-conformités. Le risque d'exposition des travailleurs et de contamination des eaux et des sols sont particulièrement pris en compte. Selon une étude socio-économique de l'Anses, une éventuelle restriction de l'usage du cuivre nécessiterait un changement systémique dans la protection des cultures contre le mildiou notamment, en particulier en viticulture, arboriculture et pomme de terre.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 160, 01/07/2025, p. 9 (1)

réf. 323-129

---

## Fruits à noyau : Le biocontrôle pour lutter contre les monilioSES

GALLIA Valérie / LUSETTI Aude / MONTEILS Ghislaine

Pour lutter contre les monilioSES des fruits à noyau, des essais de produits de biocontrôle ont été menés à SudExpé, à la Centrex et au Cefel. Les monilioSES sont des maladies cryptogamiques qui dégradent fortement la quantité et la qualité des fruits, principalement au moment de la floraison sur abricot et avant la récolte sur pêche. Plus d'une vingtaine de produits ont été testés, dans le cadre de différents projets, sur les trois sites. Sur abricots bio, la combinaison de Champ Flo (Cuivre) et de Curatio a donné de bons résultats.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 456-457, 01/01/2025, p. 24-25 (2)

réf. 323-119

---

## Panique sur la pastèque

JULLIEN Jérôme

Cet article indique comment lutter, de manière préventive et curative, contre les principaux ennemis de la pastèque (pucerons, oïdium). Il aborde aussi d'autres problèmes moins fréquents (acariens, mildiou, pourritures racinaires). Un encart présente les principales carences nutritives de la pastèque.

QUATRE SAISONS (LES) N° 271, 01/03/2025, p. 24-25 (2)

réf. 323-042

---

## Poireau : Un champignon testé contre le thrips

BERNAUD Clara

Trois producteurs, dans l'Ain, ont testé des solutions alternatives contre le thrips, en culture de poireaux. Ils ont notamment testé le champignon entomopathogène Metarhizium brunneum souche Ma 43, utilisable en bio. Les résultats sont plutôt encourageants. L'effet variétal est un autre levier de résistance aux thrips.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 456-457, 01/01/2025, p. 28-29 (2)

réf. 323-121

# Production Végétale Sol

## Dossier : Nos sols, indispensables à la vie

LA SPINA Sylvie

Le sol est une ressource à entretenir : il s'agit à la fois d'une réserve de biodiversité, d'un puits de carbone et de la base de l'agriculture, notamment en bio. Selon les rapports de la Commission européenne, 60 à 70 % des sols européens sont en mauvaise santé, selon des critères qualitatifs variés (érosion, compactage, contamination, acidification, etc.). En Wallonie, le niveau d'érosion est estimé à une perte, pour les sols, de 3 tonnes par ha par an, voire 5 t/ha/an sur les sols agricoles. 90% de la superficie wallonne cultivée présente des teneurs en matière organique trop faibles. De plus, une partie des sols cultivables est perdue à cause de l'artificialisation : en moyenne 8,1 km<sup>2</sup> par an, entre 2018 et 2023, en Wallonie. Concernant la pollution des sols, 11% du territoire wallon a dépassé le critère de pollution des eaux en nitrates, entre 2017 et 2021.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VALERIANE N° 171, 01/01/2025, p. 6-13 (8)

réf. 323-016

---

## Réduction du travail du sol : 10 ans de pratique au GAEC Grains d'Ozon (69)

TERRIER Luna / DÉPRÉS Céline

De nombreux agriculteurs biologiques s'interrogent sur la faisabilité de réduire le travail du sol en grandes cultures et sur les effets à long terme de telles pratiques. Pour tenter d'apporter des réponses, l'ISARA-Lyon suit une parcelle bio du GAEC Grains d'Ozon, dans le Rhône, depuis une dizaine d'années. Les résultats obtenus ont été présentés, en juin 2024, aux membres d'un groupe DEPHY et d'un GIEE. Dans ce système bio, irrigué et sans élevage, deux modes de culture sont testés : une modalité « diversité » (rotation de huit ans) et une modalité « fertilité » en réduction du travail du sol (rotation de quatre ans). Les principaux résultats en matière de fertilité des sols (répartition du carbone, biomasse de vers de terre, structure du sol), de gestion des adventices, d'impacts économiques et environnementaux sont présentés dans cet article.

LA LUCIOLE N° 45, 22/09/2024, p. 8-10 (3)

réf. 323-072

---

# Production Végétale Viticulture

## 2024, un millésime à Bretts : clés de compréhension et points d'attention pour l'élevage

CEBRON Jérémie

La saison 2024, très pluvieuse, notamment durant la période des vendanges, a modifié la qualité des raisins et des microorganismes associés. La propagation de Botrytis c. a été importante. Le démarrage de la fermentation alcoolique a été lent, à cause de la faible quantité de levures dans les cuves. Le pH est resté bas. Ces conditions ont été favorables au développement des

Brettanomyces. En faible proportion, ces levures ne sont pas problématiques. En revanche, si leur nombre devient important (comparable aux Saccharomyces), ces levures peuvent ralentir la fermentation alcoolique. Plusieurs solutions de contrôle existent lors des phases fermentaires : utiliser des pieds de cuve performants, homogénéiser les cuves, réguler l'azote assimilable (suffisant pour nourrir les saccharomyces sans nourrir les Bretts), nettoyer les chais contaminés, etc. Au moment de l'élevage, il faut veiller à abaisser graduellement la charge microbienne (plusieurs soutirages, utilisation de SO<sub>2</sub>, etc.), à limiter les contaminations croisées (contrôle des vins d'ouillage, hygiène des pipettes de prélèvement, etc.) et à contrôler la température de stockage et les prises d'air. Au moment de la mise en bouteille, il est possible d'effectuer un filtrage ou un apport de SO<sub>2</sub> si les Bretts sont encore trop présentes.

MILDIOU NI MAÎTRE N° 7, 01/03/2025, p. 7-9 (3)

**rég. 323-018**

---

## **Blancs de noirs, blancs de Loire ? Quelques pistes d'élaboration**

HUTIN Arthur

La consommation de vin dans le monde diminue depuis plusieurs années. Les ventes de vins rouges, en France, ont ainsi diminué de 35% en 15 ans, alors que les ventes de blancs et de rosés sont stables. La consommation de vin semble devenir plus ponctuelle et réservée aux apéritifs. Pour s'adapter à cette demande, sans modifier son vignoble en profondeur, il est envisageable de produire du vin blanc de raisins noirs. Les cépages noirs, peu ou moyennement colorés, comme le cabernet Franc, le pinot noir ou encore le gamay, sont adaptés. Il est conseillé de limiter l'effeuillage des vignes pour réduire les taux de polyphénols dans le raisin. Le niveau de maturité des raisins à la récolte doit être un compromis entre fraîcheur et complexité aromatique. Lors des vendanges, il vaut mieux limiter au maximum le trituration des raisins, pour éviter de colorer les jus. Dans le même objectif, le pressurage doit être effectué lentement, par paliers successifs. En général, seuls les premiers jus sont utilisés en blanc ; les derniers jus, plus colorés, sont utilisés en rosé ou en complément de rouge. Lors de la vinification, le débourbage, de préférence à froid, pourra participer à décolorer encore le vin.

MILDIOU NI MAÎTRE N° 7, 01/03/2025, p. 10-12 (3)

**rég. 323-019**

---

## **Broyage des sarments : retour sur la matinée technique CAVB/CA21 du 14 février à Meursault (21)**

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Les sarments de vigne peuvent être valorisés de différentes manières, telles que : broyage sur la parcelle ; compostage et utilisation en amendement ; bois de chauffage. Le compostage est intéressant, mais nécessite d'enlever les sarments pour, ensuite, une fois compostés, les réintroduire dans la vigne ; en outre, il est nécessaire de trier les sarments des souches et des vieux bois, pour des raisons sanitaires. Le broyage des sarments, directement dans la vigne, permet de faire revenir dans le sol environ la moitié de la matière organique minéralisée pendant l'année. En revanche, les sarments n'apportent quasiment pas d'azote au sol ; cet amendement organique risque donc d'entraîner un phénomène de faim d'azote. A l'occasion d'une journée technique, trois matériels ont été testés pour broyer et incorporer les sarments au sol, tous montés sur chenillards. Le Eliet prof 5 s'adapte aux parcelles riches en pierres, mais est moins

efficace dans les pentes. A l'inverse, l'AMOS Hydropop est sensible aux cailloux. Le troisième matériel, un Bugnot, peut broyer les pierres et les sarments, et les incorporer au sol.  
LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 3, 25/03/2025, p. 3-4 (2)

réf. 323-005

---

## Développer un approvisionnement local en grains fermiers bio pour les couverts végétaux des vignobles

WRIGHT Julia / AYACHI Jihène / GILLIARD Corentin / ET AL.

Agribiodrôme et plusieurs élèves de l'Institut Agro Montpellier ont travaillé sur le développement d'une filière d'approvisionnement local en semences fermières bio pour les couverts végétaux dans les vignobles de la Drôme. En viticulture, les couverts végétaux permettent de pallier les risques de sécheresse, d'érosion, de manque de matière organique, etc. Une enquête auprès de 28 agriculteurs, de la Drôme et de départements voisins, a permis d'identifier d'éventuels partenaires producteurs de semences, parmi trois grands types de fermes : les paysans-boulanger, les éleveurs-polyculteurs et les exploitations de grandes cultures. Le projet vise notamment à mettre en réseau les différents acteurs et à définir une qualité de semences et les besoins techniques correspondants (trieurs, etc.).

LA LUCIOLE N° 42, 22/12/2023, p. 22-23 (2)

réf. 323-116

---

## Enquête sur les pratiques des vignerons bio en France - Millésime 2023 - Edition 2024

ITAB

Depuis 2012, l'ITAB analyse les pratiques œnologiques en viticulture bio, en ajoutant, depuis quelques années, une enquête sur la campagne phytosanitaire. L'enquête de 2024, sur le millésime 2023, se base sur un échantillon de 672 vignerons bio, répartis dans toute la France. L'analyse se focalise, en premier lieu, sur les rendements : ils ont été, en moyenne, en 2023, de 32 hl/ha. En 2023, les principales causes de pertes étaient d'origine phytosanitaire (mildiou) ou climatique (sécheresse notamment). La suite de l'enquête questionne l'usage du cuivre par les vignerons bio : en moyenne, en 2023, 2,74 kg/ha ont été épandus, en 8,2 passages. Ensuite, l'enquête se concentre sur les pratiques de vinification et sur les intrants œnologiques (bactéries, levures, azote, collages, filtration, etc.). Un focus est effectué sur les vins sans sulfites ajoutés. Un bilan qualitatif du millésime 2023 souligne des fermentations franches et rapides et des niveaux d'acidité bien maintenus, avec peu de développement de micro-organismes. Pour terminer, est abordée l'hygiène au chai en viticulture bio.

<https://orgprints.org/id/eprint/55175/>

2024, 55 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 323-031

---

## **La fabrique des solutions du vigneron bio - Edition 2024**

VIGNERONS BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Ce document fournit une analyse du contexte économique des vins bio en Nouvelle-Aquitaine et en France, ainsi que des leviers d'action visant à dépasser le contexte de crise (augmenter ses revenus, rationaliser ses coûts de production, repenser son organisation, utiliser son foncier), proposés par des vigneron bio et des consultants en commercialisation.

[https://drive.google.com/file/d/1\\_mPtWzQdfP9MdLZkQ3d1QNjbGb33SaKU/view](https://drive.google.com/file/d/1_mPtWzQdfP9MdLZkQ3d1QNjbGb33SaKU/view)

2024, 28 p., éd. VIGNERONS BIO NOUVELLE-AQUITAINE

**réf. 323-061**

---

## **Levée de la Loire édition 2025 : Les vigneron se réinventent**

COISNE Marion

Le salon professionnel Levée de la Loire de 2025, à Angers, a été l'occasion de faire un état des lieux de la viticulture bio. Malgré un contexte de commercialisation plutôt difficile, les viticulteurs présents ont été contents du salon, comme en témoignent Sébastien David, président de France Vin Bio et vigneron en Indre-et-Loire, Ludovic Roher, vigneron en Alsace ou encore Pierre-Henri Cosyns, vigneron bordelais et administrateur à France Vin Bio. L'accent a notamment été mis sur l'export du vin bio. Le salon a expérimenté le réemploi des bouteilles en verre sur place. Parmi les collectifs mis en avant, Viti-F est une structure qui regroupe une trentaine de femmes vigneronnes et qui travaille sur les droits des femmes en viticulture.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 27, 01/04/2025, p. 4-7 (4)

**réf. 323-101**

---

## **Matériels et intrants – Vu au Sival**

VITISBIO

Le salon Sival a permis d'identifier plusieurs produits intéressants en AB. La société De Sangosse commercialise l'Armicarb. Ce produit est utilisé contre le black rot, à une dose de 2 à 3 kg/ha. Son efficacité est améliorée s'il est associé avec du soufre. L'entreprise Amoéba fabrique le lysat d'amibe Axpera, un produit en cours de certification par l'UE, pour lutter contre le mildiou, l'oïdium, la cladosporiose ou encore la cercosporiose noire. Les essais menés avec le produit ont montré de bons résultats, selon l'IFV, même s'il ne peut pas remplacer complètement le cuivre.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 27, 01/04/2025, p. 21-22 (2)

**réf. 323-105**

---

## **Pailler le cavaillon : Technique prometteuse, mais aux fortes limites**

ROSE Frédérique

En viticulture, l'utilisation de paillage au pied des vignes est une alternative au désherbage mécanique. Plusieurs structures en France mènent des essais : la Chambre d'agriculture du Vaucluse, l'ATV 49, dans le Maine-et-Loire, l'IFV. Les essais portent sur de multiples types de paillages : déchets verts, toile tissée, paille de blé, etc. Sur chaque site, différents critères

sont analysés : taux de recouvrement des adventices, taux d'azote dans les feuilles, rendement et stress hydrique. Les paillages sont à renouveler plus ou moins régulièrement selon leur qualité. La paille de miscanthus a donné de très bons résultats : renouvellement seulement tous les 3 ans et recouvrement optimal des adventices. Néanmoins, les pailles semblent entraîner un phénomène de faim d'azote dans le sol, rendant l'azote moins disponible pour la vigne. Les paillages peuvent également poser question au niveau de l'humidité dans le sol, de l'apport de graines d'adventices ou encore de l'accueil de nuisibles (limaces, rongeurs, etc.). Deux difficultés actuelles restent l'approvisionnement et la capacité d'épandage du paillage. Au niveau des coûts, le miscanthus, par exemple, coûte environ 2 700 €/ha.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 27, 01/04/2025, p. 13-17 (5)

réf. 323-103

---

## Parcours de vigneron : Ferme des Terres Vivantes : Ludovic et Marie Gros : Objectif autonomie et biodiversité

ROSE Frédérique

Ludovic et Marie Gros gèrent la Ferme des Terres Vivantes, en bio, dans le Rhône. La ferme comprend 20 ha, dont 5,5 ha de vignes et le reste en cultures (6 ha de céréales, alternant avec des cultures fourragères : prairies, luzerne, trèfle). La ferme fabrique du pain, environ 200 kg deux fois par semaine. Un projet de plantation d'oliviers sur 1 ha est en cours en 2025. Concernant les vins, la ferme commercialise 15 000 bouteilles/an, sous la forme de 5 rouges, 5 blancs et 1 rosé. La ferme produit également du jus de raisin. En plus des 3 km de haies champêtres plantées sur la ferme, entre 150 et 200 arbres/ha ont été plantés en intraparcellaire. Pour l'entretien des vignes, un passage de décavaillonuse est effectué en juin, suivi d'un passage de disques crénélés. Des essais de plantes couvre-sol ont été menés : fraises sauvages, consoude de Russie, trèfle pied-de-lièvre, etc. La fertilisation est réalisée avec 4 t de fumier/ha/an, ainsi qu'avec une lifofer (litière forestière fermentée), fabriquée à partir du son du blé panifié. Face aux maladies cryptogamiques, le domaine a utilisé 3,25 kg de cuivre/ha, en 2024.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 27, 01/04/2025, p. 8-12 (5)

réf. 323-102

---

## Réduction des traitements dans la lutte contre la Flavescence Dorée

CLODORÉ Brieg

L'utilisation des pyrèthres naturels contre la flavescence dorée sur vigne ayant montré de bons résultats, avec un protocole particulier, dans le Périgord, Agribio Rhône et Loire suit, depuis 2024, deux essais dans le Beaujolais. Le protocole mis en place vise à observer la présence de larves de cicadelles, vectrices de la flavescence dorée, afin de ne déclencher les traitements aux pyrèthres qu'à partir d'un certain seuil (plus de trois cicadelles observées sur 100 feuilles). Pour la campagne 2024, ce protocole de suivi a permis de réduire d'un traitement la lutte contre la flavescence dorée. Il sera reconduit et élargi en 2025.

LA LUCIOLE N° 45, 22/09/2024, p. 11 (1)

réf. 323-073

---

## **Production et commercialisation des vins biologiques de Loire**

CHOLLET Emmanuelle

Interloire a mené un travail de recueil et de synthèse de données sur la production de vins bio de Loire, sur la zone de Blois à Nantes. En 2023, 17 % des volumes de vins de Loire étaient en bio (ou en conversion), soit 407 900 hl. Les surfaces bio représentent 23 % des surfaces, en hausse de 47 % en 5 ans. Les viticulteurs bio produisent, en proportion, deux fois plus de rouge que les conventionnels ; les blancs et les fines bulles sont en hausse. Trois vins représentent environ un quart des ventes bio : l'IGP Val-de-Loire blanc, le Muscadet Sèvre-et-Maine blanc et le Chinon rouge. Au niveau de la commercialisation, 73 % des vins bio sont vendus en direct, contre 50 % en conventionnel ; néanmoins, les ventes en négoce ont augmenté sur l'année 2023-2024. L'exportation de vins bio est principalement tournée vers les États-Unis, la Belgique et le Canada.

MILDIOU NI MAÎTRE N° 7, 01/03/2025, p. 13-15 (3)

**rég. 323-020**

---

## **Produire des pétillants naturels : Des méthodes personnalisées et rigoureuses**

ROSE Frédérique

L'élaboration de vins pétillants naturels ('pet'nat'), en bio, demande du savoir-faire. Le domaine de l'Envol (21 ha), dans le Haut-Rhin, produit du vin de muscat pétillant. Lorsqu'il reste entre 10 et 15 g de sucres/litre, le vin est mis au froid avant d'être mis en bouteille. Le dégorgement est fait manuellement à la volée sur le domaine. Entre 2 500 et 3000 bouteilles de pétillant sont produites par an. Sur le domaine des Hauts Baigneux (15 ha), en Indre-et-Loire, 100 000 bouteilles de 3 vins pétillants différents sont produites par an. La fermentation alcoolique est ralentie par le froid avant la mise en bouteille. Dans le Tarn, le domaine de Plageoles produit également du vin pétillant, avec du mauzac. La fermentation alcoolique est ralentie lorsqu'il reste 20 à 25 g de sucres/litre. La prise de mousse s'effectue en bouteille pendant environ un an, sans besoin de dégorgement.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 27, 01/04/2025, p. 18-20 (3)

**rég. 323-104**

---

## **La saison viticole 2024 : entre défis et enseignements**

SONKO Kady

La saison viticole 2024 a été compliquée. La météo, très pluvieuse en hiver et au printemps, a accéléré le développement du mildiou et a trempé les sols, limitant toute intervention efficace. En bio, contre le mildiou, l'utilisation de cuivre est le traitement le plus répandu. Il existe sous différentes formes : bouillie bordelaise, hydroxyde de cuivre, oxyde cuivreux, etc. Les principales caractéristiques pour choisir un produit cuprique sont sa rémanence et sa phytotoxicité. Un groupe de 9 vigneron.nes bio s'est réuni pour discuter de stratégie de lutte contre le mildiou : dose de départ de 250g/ha, dose à la floraison de 500 g/ha, vitesse d'application de 4,5 km/h (au lieu de 5), etc. Dans un encart, la Fnab répond à des questions d'ordre réglementaire sur le cuivre en bio. La dose maximum est de 28 kg/ha lissés sur 7 ans, évaluée à partir du 1er janvier 2022. Les produits cupriques identifiés SPe1 ne doivent pas dépasser 4kg/ha/an (pas de lissage sur 7 ans). La CAB Pays de la Loire a déposé un nouveau

projet, visant à renforcer la robustesse des vignes bio par différents moyens : amélioration du sol, stimulation des défenses naturelles des vignes, suivi de la qualité des récoltes, etc.

MILDIOU NI MAÎTRE N° 7, 01/03/2025, p. 3-6 (4)

réf. 323-017

---

## Témoignage vigneron : « Détruire ses engrains verts avec des moutons »

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Un viticulteur, dans le Jura, a mis en place un partenariat avec un éleveur local pour faire pâturez ses interrangs de vignes par des brebis. Les parcelles concernées mesurent 6,5 et 5,5 ha, avec un écartement entre les rangs de 1,60 m. Un interrang sur deux est enherbé, l'autre est en engrains verts. Le troupeau est composé d'une centaine de brebis allaitantes de race Thônes et Marthod. Elles pâturent les deux parcelles entre mi-février et mi-mars, sous la surveillance de chiens de berger et sous la responsabilité de l'éleveur, qui se charge de déplacer les brebis régulièrement. Le partenariat est gratuit et semble, pour l'instant, convenir aux deux parties.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 3, 25/03/2025, p. 5-6 (2)

réf. 323-006

---

## Les vignes en terrasses, une solution en forte pente : zoom sur 2 pratiques mises en place dans le Beaujolais

CLODORÉ Brieg

Agribio Rhône & Loire et le Syndicat mixte des rivières du Beaujolais ont organisé une journée technique dédiée à la culture des vignes en terrasses. Les terrasses permettent de limiter l'érosion, sachant qu'il est estimé que les vignes perdent 12 t/ha/an de terre, en moyenne. Deux domaines viticoles, dans le Beaujolais, ont été visités. Le Domaine Bulliat, dans le Rhône, comprend 22 ha, dont 8 ha en bio, avec 0,9 ha en terrasses. La parcelle présente une pente maximale de 40%. Les travaux de terrassement ont coûté entre 10 000 et 15 000 €, avec une densité de 5 000 pieds/ha. Les inter-rangs sont semés avec des couverts végétaux. Le temps de travail estimé sur cette parcelle en terrasses est supérieur de 20 à 30% aux parcelles en pente normale. Sur le Domaine Canard, dans le Rhône, 65% des 15 ha sont aménagés en vignes étroites, en terrasses. Avec une densité de 7 500 ceps/ha, les inter-rangs sont notamment gérés avec des chenillards munis de fraise rotative. En bilan, les deux domaines témoignent d'une réduction de l'érosion, d'un maintien de l'eau dans le sol et d'un meilleur confort de travail manuel. En revanche, la mécanisation de ces parcelles est plus complexe.

LA LUCIOLE N° 42, 22/12/2023, p. 13-14 (2)

réf. 323-112

---

## Vitisbio : Annuaire 2025-2026 des fournisseurs des vigneron bio

VITISBIO

Dans son Annuaire des fournisseurs des vigneron bio (édition 2025-2026), Vitisbio répertorie les coordonnées des fournisseurs qui proposent des matériels, des produits ou des services en lien avec la viticulture biologique. Cet annuaire est composé de plusieurs catégories : 1 – Techniques culturales : plants et pépinières, machinisme, équipements de travail du sol et de gestion de l'enherbement, matériels de pulvérisation, outils et équipements divers,

fertilisants et couverts végétaux, produits phytosanitaires et biocontrôle, gestion des effluents, vignes connectées ; 2 – Équipements de chais : construction et organisation de chai, réception de la vendange/tri/égrappoirs/presoirs, contenants vinicoles et matériels de cuverie, pompes/transfert/procédés physiques, instruments et mesures, intrants oenologiques, hygiène du chai, gestion des effluents, chais connectés ; 3 – Embouteillage et Conditionnement : impression et traçabilité, process de mise en bouteille et de conditionnement, bouteilles/autres contenants/packaging, bouchons et capsules ; 4 – Services : organismes de contrôle et marques privées, organismes de développement et instituts, formations spécialisées, conseils indépendants et laboratoires, médias et salons professionnels.

VITISBIO N° 27, 01/04/2025, p. 1-49 (49)

**réf. 323-106**

---

## **Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques**

### **Les races bovines locales à petits effectifs : 12 fiches-races**

AVON Laurent

Ce document retrace l'histoire détaillée de 12 races bovines locales à petits effectifs, ainsi que les grandes étapes de leur conservation. Les races bovines présentées sont : l'Armoricaine, la Bleue de Bazougers, la Canadienne, la Casta, la Corse, la Ferrandaise, la Froment du Léon, la Lourdaise, la Maraîchine, la Mirandaise, la Nantaise et la Saosnoise. Un graphique de l'évolution du nombre d'animaux et du nombre d'éleveurs pour chacune des races, jusqu'à 2023, est inclus dans les fiches.

[https://idele.fr/?eID=cmis\\_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F2704798f-ef06-419d-b29c-fc4a34362f49&cHash=6d1d32c5513d5787c418c0160e4b7a26](https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F2704798f-ef06-419d-b29c-fc4a34362f49&cHash=6d1d32c5513d5787c418c0160e4b7a26)

2024, 28 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

**réf. 323-060**

---

## **Vie Professionnelle Economie**

### **Repères socio-économiques de l'agriculture française 2025 : Etudes économiques et prospective**

BONHOMME Clarisse / CATTEAU Magali / CHERIF Zeineb / ET AL.

Ce document présente les repères socio-économiques sur l'agriculture française, notamment concernant les productions animales et végétales, la consommation, le commerce extérieur... Au sommaire : - Données de cadrage sur l'agriculture française ; - Dynamique des productions végétales ; - Dynamique des productions animales ; - Résultats de la branche agricole : Une chute de 39 % en 2023 ; - Résultats du commerce extérieur agroalimentaire français ; - Evolution et enjeux de la consommation alimentaire en France ; - Agriculture et climat ; - Les enjeux de la prochaine PAC ; - Horizon 2050. Plusieurs pages sont consacrées aux chiffres de

l'agriculture biologique : les surfaces en bio, céréales bio, productions animales bio, lait de vache bio, la consommation bio.

[https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=215178](https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=215178)

2025, 116 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE  
réf. 323-050

---

## Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique

### FNAB : Rapport d'activités 2024

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

La FNAB a pour missions principales de défendre les droits et de porter la voix des agriculteurs et agricultrices bio, de développer et essaimer l'agriculture biologique, ainsi que de construire l'agriculture de demain. Ce rapport d'activités 2024 présente le fonctionnement de la FNAB, son équipe, son budget, ainsi que ses différentes actions, organisées autour de quatre axes : - Soutenir les agriculteurs·ices bio ; - Défendre le label Bio ; - Développer la Bio ; - La Bio, une démarche de progrès.

[https://www.fnab.org/wp-content/uploads/2025/04/RA\\_FNAB\\_WEB.pdf](https://www.fnab.org/wp-content/uploads/2025/04/RA_FNAB_WEB.pdf)

2025, 24 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 323-064

---

### Grab : Rapport d'activités 2024 ; Rapport d'orientation 2025

ADAMKO Andrea / GASPARI Chloé / FOURRIÉ Laetitia / ET AL.

Le rapport d'activités 2024 du Grab (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique) décrit les missions de cette association. Il se présente comme suit : - 2024 en bref ; - Le Grab 2030 – 4ème année ; - Le Grab en chair et en os ; - Expérimentation ; - Valorisation-Diffusion ; - Expertise. Il est complété par le rapport d'orientation 2025, qui indique les objectifs du Grab pour l'année 2025.

<https://www.grab.fr/rapports-annuels-2024/>

2025, 72 p. et 19 p., éd. GRAB (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique)

réf. 323-051

---

### Parole à un acteur des filières : Entretien avec Cécile Leroy et Nicolas Ferri de Manger Bio en Champagne-Ardenne

BRILLAND Marie

Manger Bio en Champagne-Ardenne (MBCA) est une association de producteurs bio créée en 2008. Elle est spécialisée dans l'approvisionnement de la restauration collective, sur le territoire de l'ancienne région Champagne-Ardenne. Une vingtaine de producteurs bio fournissent une cinquantaine de clients, pour un chiffre d'affaires de 340 000 € en 2024. Selon MBCA, peu

d'établissements, à ce jour, respectent la loi Egalim, qui impose 20% de bio en restauration collective, ce qui signifie qu'il existe encore beaucoup de débouchés à démarrer.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 74,  
01/03/2025, p. 15 (1)

réf. 323-023

---

## Séminaire Agriculture Biologique des Chambres d'agriculture 2024

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

En 2024, un séminaire dédié à l'agriculture biologique a été organisé par Chambres d'agriculture France. Ce document est le support utilisé lors du séminaire. La première partie du document présente le bilan de l'AB depuis 2019 en France et en Europe, notamment à travers plusieurs exemples de filières (lait, blé, fruits et légumes, etc.). Dans une deuxième partie, le document s'est concentré sur des projets de recherche et développement en Europe, dont le projet Organic Target 4 Europe (évaluation des moteurs et obstacles au développement de la bio) et le projet Organic Advice Network. La recherche en France est ensuite abordée, au travers du projet DIS BIO mené par INRAE, qui étudie les incitations spatiales et sociales pour le maintien en bio, et du réseau Dephy, sur les transferts des pratiques alternatives. Le séminaire s'est terminé par plusieurs ateliers participatifs.

[https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=215295](https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=215295)

2024, 142 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 323-001

---

## Vie Professionnelle Politique Agricole

### Consommation française de produits agricoles importés : quels impacts, quelles solutions ?

FEIGE-MULLER Marion / DISSAUX Tristan / GISSINGER Alice / ET AL.

Les filières d'importation de produits agricoles ont des impacts peu visibles pour les consommateurs français. La coopérative BASIC a identifié les principales filières d'importation à destination de la France et leurs impacts socioéconomiques et environnementaux. Treize filières sont analysées dans ce rapport, dont le soja, le cacao, le café, la banane, le riz, etc. Ces filières sont évaluées selon cinq types d'impacts : travail des enfants/travail forcé ; niveau de vie des agriculteurs ; émissions de gaz à effet de serre ; consommation eau bleue/eau grise ; déforestation. Cette étude aborde également les réglementations françaises et européennes liées aux filières alimentaires et, en particulier, celles liées aux produits d'importation : le règlement sur la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE), la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CS3D) ou encore le règlement sur le travail forcé. L'étude analyse la durabilité et le potentiel d'évolution des filières d'importation au regard de ces réglementations et des politiques commerciales actuelles de la France et de l'Europe.

[https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2025/04/2025\\_04\\_Rapport-BASIC\\_La-face-cachee-de-nos-aliments-importespdf.pdf](https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2025/04/2025_04_Rapport-BASIC_La-face-cachee-de-nos-aliments-importespdf.pdf)

2025, 52 p., éd. BASIC (Bureau d'analyse sociétale d'intérêt collectif)

réf. 323-130

## Déclinaisons de la Pac : quelles options pour plus d'équité ?

MAAβ Henrik

L'application de la Politique agricole commune (PAC) dépend d'un cadre général fixé par l'Union européenne. Or, tout en devant respecter ce cadre, chaque état membre peut décliner différemment la PAC sur son territoire, au travers de Plans stratégiques nationaux (PSN). L'auteur réalise une analyse comparative des différents PSN mis en œuvre depuis 2023. Les résultats-clés sont présentés dans cet article. A titre d'exemple, le cadre européen permet de réduire l'aide dite des droits à paiement de base (DPB), entrant dans la catégorie des paiements directs, et/ou de les plafonner, notamment pour plus d'équité entre petites et grandes exploitations. Seulement 10 % des états membres appliquent cette mesure facultative, et souvent selon des modalités différentes. Par ailleurs, selon ses priorités, chaque état membre peut aussi faire que les aides de la PAC soient favorables ou pas pour les petites fermes, pour les femmes ou encore pour les jeunes agriculteurs. Malgré ces outils permettant une redistribution des paiements directs, les aides restent plus favorables aux producteurs les plus riches, ce qui est une des causes majeures des récentes crises agricoles : l'enjeu est donc de faire le meilleur usage des mécanismes existants pour une répartition plus équitable des fonds de la PAC.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 410, 01/11/2024, p. 16-17 (2)

réf. 323-123

---

## Dossier : La terre au cœur des luttes paysannes

GIBERT Thomas / CHAPELLE Sophie / BOISGONTIER Christian / ET AL.

Si la France est un des rares pays ayant une politique de régulation du foncier, la question de l'accès à la terre est plus que jamais centrale, surtout dans un contexte de diminution du nombre de producteurs, alors que les deux tiers des terres agricoles sont aujourd'hui en fermage dans le pays. Les menaces sont nombreuses : spéculation financière, urbanisation, artificialisation des sols, aménagements routiers, contournement des dispositifs de régulation, agrivoltaïsme... Ce dossier présente divers exemples, partout en France, de conflits autour de l'accès au foncier, au sein desquels la Confédération Paysanne s'est impliquée, montrant ainsi l'importance d'agir, ainsi que la diversité des modalités d'actions, pouvant aller jusque dans les tribunaux.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 411, 01/12/2024, p. I-IX (9)

réf. 323-126

---

## O. Chalocet L. Madeline, co-présidents de la Fnab : "Un hold-up sur les aides Pac bio"

RIVRY Christine

Les acteurs de la bio, notamment la FNAB, défendaient l'idée que les reliquats de l'enveloppe destinée à l'aide de la Politique agricole commune (PAC) pour les conversions soient mobilisés, via, par exemple, une augmentation de l'écorégime bio, pour soutenir les producteurs bio dans le contexte de crise actuel. Le choix du ministère de l'Agriculture a été autre : l'écorégime restera au montant fixé en 2023 (110 €/ha, au lieu des 145 €/ha demandés). Au final, sur les 257 millions d'euros de reliquats 2023-2024, issus du 2eme pilier de la PAC et réservés initialement aux conversions bio (en baisse vu le contexte), seuls 100 millions reviendront aux bio, l'autre partie étant attribuée à des mesures non bio. Concernant le reliquat sur l'enveloppe 2026-27, sa réaffectation doit être étudiée à l'automne, mais l'écorégime ne sera plus modifié.

La FNAB défendra de nouvelles propositions : mise en place d'un bonus bio sur les aides à l'investissement ou de mesures agroécologiques pour les agriculteurs bio. Cependant, les choix récents du gouvernement sont autant de signes négatifs, même si une aide de 12 millions d'euros a été obtenue pour financer un programme opérationnel en faveur de la filière lait bio. Des questions se posent aussi pour le crédit d'impôt : sera-t-il maintenu en 2026 et après ? De même, le projet de la Commission européenne pour la prochaine PAC suscite de vives inquiétudes. Pour les deux coprésidents, les aides publiques en faveur de la bio restent un combat à poursuivre.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 160, 01/07/2025, p. 10-12 (3)

réf. 323-067

---

## **Permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante**

JOSEPH Jean-Louis / MARMIER Dominique

Le Conseil économique social et environnemental (CESE) a publié un avis sur l'accessibilité à une alimentation de qualité en France. Ce document en est la note de communication de 2 pages (le rapport complet fait 330 pages). En France, 9 millions de personnes ont bénéficié d'aide pour se nourrir en 2023 et 20 millions de personnes présentent des pathologies liées à l'alimentation (maladies cardiovasculaires, diabète, cancer). Le CESE conseille d'identifier et de renforcer les politiques liées à l'alimentation : généralisation du Nutriscore, encadrement des publicités, développement des filières locales de qualité (par la restauration collective, par les projets alimentaires territoriaux...), etc.

[https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2025/FI10\\_PBAQQ.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2025/FI10_PBAQQ.pdf)

2025, 2 p., éd. CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)

réf. 323-026

---

## **Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat (SNANC) : 10 actions concrètes pour atteindre 12% de consommation bio en France avant 2030**

LA MAISON DE LA BIO / NATEXBIO

La Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat (SNANC) intègre un objectif de consommation de produits bio de 12% d'ici 2030 (soit le double par rapport à 2024). Les organisations de la Maison de la Bio et Natexbio proposent 10 actions concrètes pour atteindre cet objectif : affirmer la bio dans le nouveau PNNS en tant que levier pour la santé publique ; décliner l'objectif de consommation bio dans tous les segments de marché (grande distribution, restauration commerciale, restauration collective, etc.) ; imposer aux distributeurs de promouvoir les produits bio ; utiliser un levier fiscal pour faciliter l'accès aux produits bio ; renforcer les actions de communication de l'Agence Bio ; assurer un pilotage interministériel sur le sujet de la bio (écologie, agriculture, santé) ; encadrer les étiquetages environnementaux et lutter contre le greenwashing ; pérenniser le fonds « Mieux Manger pour Tous » ; soutenir les labels de commerce équitable pour rémunérer plus justement les acteurs de la bio ; intégrer un critère obligatoire biologique dans les Plans Alimentaires Territoriaux (PAT).

2025, 2 p., éd. LA MAISON DE LA BIO / NATEXBIO

réf. 323-093

## Technibio : Spécial PAC 2025

TECHNI BIO

Dans ce numéro de Technibio consacré aux aides à l'agriculture biologique de la PAC 2025, sont expliqués : - les aides à la conversion ; - l'écorégime ; - les autres aides en lien avec la bio (JA, ICHN, MAEC...) ; - la conditionnalité ; - les crédits d'impôts, dont le crédit d'impôt bio. Les règles de cumul sont aussi abordées.

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/sinformer/ressources-et-documentation/bulletins-techniques-et-de-preconisation/bulletins-ab/technibio-archives-2025>

TECHNI BIO N° 117 - Spécial PAC 2025, 01/03/2025, p. 1-10 (10)

réf. 323-069

---

## Vie Professionnelle Réglementation

### Impact of the New EU Organic Regulation on Smallholder Value Chains and the European Organic Sector

*Impact du nouveau règlement de l'UE de l'agriculture biologique sur les chaînes de valeur des petits exploitants et sur le secteur biologique européen*

MEINSHAUSEN Florentine / RICHTER Toralf / HUBER Beate

Le règlement européen 2018/848 sur l'agriculture biologique est le premier règlement majeur en la matière à inclure directement la certification de groupe, applicable à la production au sein de l'UE et dans les pays tiers. Dans ce règlement, les règles relatives aux produits importés et à la certification de groupe ont été renforcées, en raison des préoccupations concernant la qualité des contrôles dans les pays tiers et afin d'assurer des conditions de concurrence équitables avec les opérateurs de l'UE. Ainsi, depuis le 1er janvier 2025, le système d'importation biologique de l'UE passe de l'« équivalence » à la « conformité » pour la majorité des pays tiers, avec une période de dérogation qui court jusqu'au 15 octobre 2025. Dans ce contexte, le FiBL a analysé les impacts de ces changements sur les petits paysans. Il s'avère que, en décembre 2024, la plupart des groupes de producteurs et des opérateurs n'avaient pas encore été inspectés au regard des nouvelles exigences réglementaires de l'UE et que la plupart des opérateurs, ainsi que les experts, ne comprenaient pas encore toutes les règles. Par ailleurs, pour certains produits (café, cacao, noix de coco, épices, quinoa...), 70% des produits importés en UE étaient issus de certification de groupe. Le document analyse le concept des groupes d'opérateurs et les règles pour en faire partie (bio ou en conversion, limite de taille ou de chiffre d'affaires...). L'étude estime que 70% des groupes de producteurs vont devoir modifier la structure de leur organisation pour satisfaire aux nouvelles règles. Le document s'intéresse ensuite : aux coûts et aux implications commerciales pour les groupes de producteurs ; aux implications par région et par produits ; aux effets attendus pour le secteur bio européen, et propose des recommandations. Le rapport d'étude est composé de trois documents : le rapport en lui-même, les annexes et un support de présentation.

<https://orgprints.org/id/eprint/54313/>

2024, 86 p. + 50 p. + 59 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 323-002

---

## BRÈVES

### Budget 2026 : Le gouvernement propose le maintien du crédit d'impôt bio

Le gouvernement a publié, le 14 octobre, les premiers éléments de sa proposition budgétaire pour 2026. Il propose au Parlement de prolonger le crédit d'impôt bio jusqu'en 2027 au montant actuel de 4500 euros. La FNAB estime que c'est un signal important pour les producteurs bio, mais demande que ce crédit soit prolongé jusqu'en 2028 et augmenté à 6000 euros.

Lien : <https://www.fnab.org/victoire-detape-pour-la-bio-sur-le-budget-2026-le-gouvernement-propose-le-maintien-du-credit-dimpot/>

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, 14 octobre 2025

### Poursuite de la hausse de la consommation bio et première baisse du nombre de producteurs bio français

A l'occasion du salon Tech&Bio 2025, l'Agence BIO a présenté les résultats de la 2ème édition du baromètre du moral des agricultrices et agriculteurs bio, en les remettant en perspective avec les chiffres de production et de consommation à mi-année.

Ce baromètre révèle que les agriculteurs bio sont profondément attachés au bio, avec 93% d'entre eux qui se disent fiers d'être en bio. Par ailleurs, la consommation de bio à domicile progresse à mi-2025 de 4,1% en chiffre d'affaires. Malgré cette demande des consommateurs pour du bio, le nombre d'exploitations engagées dans la production bio diminue pour la 1ère fois. En août 2025, 2696 entrants ont été dénombrés contre 2861 sortants, soit un solde de – 165 producteurs.

Lien : <https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2025/09/20250925-TechBio-CP-Agence-BIO-DGPE.pdf>

Source(s) : Communiqué de presse Agence BIO, 25 septembre 2025

### La Terre est Notre Métier 2026 : Appel à projets conférences

La prochaine édition du salon La Terre est Notre Métier se tiendra les 23 et 24 septembre 2026. À cette occasion, le réseau GAB-FRAB Bretagne et la FNAB, en partenariat avec l'ITAB, ouvrent leur appel à projets conférences (programme de 24 conférences autour de trois grandes thématiques : filières, recherche et technique).

Date limite de candidature : 28 novembre 2025, sur le site : <https://www.salonbio.fr/le-salon/aap-conferences-2026/>

Lien : [https://www.salonbio.fr/wp-content/uploads/2025/09/PLAQUETTE\\_conf\\_2026-VF-Pages.pdf](https://www.salonbio.fr/wp-content/uploads/2025/09/PLAQUETTE_conf_2026-VF-Pages.pdf)

Source(s) : Communiqué de presse ITAB et LTNM, Octobre 2025

### 127 parlementaires s'engagent en faveur de l'agriculture biologique

127 parlementaires, issus de neuf groupes politiques différents, ont signé une résolution défendant l'agriculture biologique. Ils invitent le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires à son développement, en utilisant l'ensemble des leviers à sa disposition. La FNAB se réjouit que l'agriculture biologique soit vue comme une solution de transition qui rassemble.

Lien : <https://www.fnab.org/malgre-linstabilite-politique-127-parlementaires-sengagent-en-faveur-de-lagriculture-biologique/>

Source(s) : Communiqué de presse FNAB , 6 octobre 2025

### Projet ReduSolBio pour la préservation des sols

La FNAB a lancé un projet multipartenarial de recherche-expérimentation sur la préservation des sols, financé par l'OFB : le projet ReduSolBio. En effet, de nombreux groupements d'agriculteurs biologiques du réseau FNAB expérimentent la réduction du travail du sol et l'augmentation de la couverture des sols à une échelle locale. Le projet ReduSolBio sera mis en œuvre sur une durée de 3 ans, à l'échelle de 7 régions aux contextes pédoclimatiques variés.

Lien : <https://www.fnab.org/redusolbio-la-fnab-lance-un-projet-pour-aller-plus-loin-dans-la-preservation-des-sols/>

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, 30 septembre 2025

## **Lancement d'une mission d'inspection sur l'indemnisation des producteurs bio contaminés par des pesticides**

Début octobre 2025, les Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et des Finances ont mandaté leurs inspections pour réaliser une "Mission relative à l'indemnisation des agriculteurs biologiques touchés par des contaminations". La FNAB, qui avait demandé la réalisation d'une telle mission dans le cadre d'Ecophyto 2030, se félicite de cette avancée.

Dans le cadre du projet GeRiCo, la FNAB et ses partenaires ont mené un travail de chiffrage visant à évaluer les besoins d'un fonds national d'indemnisation, préparant ainsi les travaux de la mission d'inspection. Le rapport (<https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2025/09>Note-de-synthese-Fonds-dindemnisation-GeRiCo-202520.pdf>) estime le besoin annuel d'un tel fonds entre 772 000 € et 2,8 M€.

Lien : <https://www.fnab.org/indemnisation-des-producteurs-bio-contamines-la-fnab-salue-le-lancement-dune-mission-dinspection/>

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, 3 octobre 2025

## **Près de 120 associations appellent à la publication de la Stratégie nationale pour l'alimentation**

Dans une lettre ouverte adressée au Premier Ministre, 117 organisations de la société civile, allant des associations environnementales aux groupes de santé publique et de consommateurs, appellent à la publication immédiate de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC). Cette stratégie, attendue depuis juillet 2023, est essentielle pour protéger la santé des Français, lutter contre le changement climatique et promouvoir une alimentation plus durable. Cependant, les organisations demandent que la SNANC soit publiée avec une haute ambition.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/117-associations-snanc/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 25 septembre 2025

## **Serment de Cambrai et Odyssée pour notre santé**

Le 6 octobre 2025, à Cambrai (Hauts-de-France), 60 acteurs de la santé publique, de l'agriculture bio et de l'environnement – médecins, victimes de pesticides, mutualistes protégeant 7 millions de Français, agricultrices et entrepreneurs – ont uni leurs voix sous l'égide des Mutualités pour la santé planétaire. Parmi les signataires du Serment de Cambrai : Générations Futures, IFOAM Organics Europe, Pesticides Action Network Europe, la Fédération nationale d'agriculture biologique et des associations, comme Alerte des médecins sur les pesticides ou Stop aux Cancers de nos Enfants.

Parmi les demandes du Serment, figurent le maintien de l'objectif UE de 50% de réduction des pesticides d'ici 2030 (règlement SUR) ; l'interdiction d'importer des produits traités avec des pesticides bannis en Europe ; les 20% minimum effectifs d'aliments bio dans les marchés publics dès 2025...

Ce Serment permet aussi de soutenir le projet de la Fabrique à sucres, une coopérative sucrière 100% bio et régionale, financée en partie par crowdfunding.

Juste avant le Serment, l'Odyssée pour notre santé a pris la route, le 27 septembre. Cette caravane de cyclistes et de victimes des pesticides, coordonnée par les Mutualités pour la santé planétaire, vise à sensibiliser enfants et parents aux vertus du bio, à mobiliser les 10 millions d'Européens couverts par ces mutualités, et à former les décideurs aux liens alimentation-santé-climat.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/serment-cambrai-odyssee-pesticides/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 10 octobre 2025

## Avis et rapports de l'Anses sur la contamination par les PFAS

L'Anses a publié, le 22 octobre, un avis et deux rapports d'expertise sur le bilan de la contamination, ainsi qu'une catégorisation en vue de la surveillance des composés per- et poly-fluoroalkylés (PFAS).

Pour la première fois, l'Anses a compilé et exploité, pour la France, les données de contamination disponibles dans l'ensemble des milieux de l'environnement, dans l'alimentation, les produits de consommation et la biosurveillance, etc. A l'issue de ce travail, l'Anses a dressé un état des lieux de la contamination par les PFAS et propose des stratégies de surveillance adaptées à ces substances.

A noter que les PFAS d'usage phytosanitaire et pharmaceutique n'ont pas été systématiquement intégrés à l'étude (car les sources d'informations et la réglementation associées à ces molécules sont spécifiques), mais certaines molécules sont présentes dans les travaux en raison d'autres usages (ex :TFA).

Lien : <https://www.anses.fr/fr/content/surveillance-nationale-des-PFAS-integrer-les-donnees-de-contamination-et-de-toxicite>

Source(s) : Communiqué de presse Anses, 22 octobre 2025

## Site et carte interactive « Dans mon eau »

Générations Futures et Data for Good lancent le site « Dans mon eau » (<https://dansmoneau.fr/>), qui propose une carte interactive sur la présence des principaux polluants chimiques dans l'eau du robinet en France. Grâce à cet outil, il est possible de savoir, pour chacun, s'il est exposé, via l'eau du robinet, à des pesticides et leurs métabolites, à des PFAS, des nitrates, du CVM ou du perchlorate. Les données sont issues du contrôle sanitaire effectué par les Agences Régionales de Santé (ARS) pour chaque unité de distribution d'eau potable (UDI).

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/dans-mon-eau/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 16 octobre 2025

## Stratégie européenne sur le renouvellement générationnel : Manque de prise en compte de l'AB

La Commission européenne a publié sa stratégie sur le renouvellement générationnel. Celle-ci présente une analyse complète des défis auxquels sont confrontés les jeunes agriculteurs, tels que l'accès à la terre, l'accès au financement et aux services ruraux, et annonce l'objectif ambitieux de doubler la part des jeunes agriculteurs en Europe, qui passerait ainsi de 12 % à 24 %. Cependant, bon nombre des obstacles auxquels sont spécifiquement confrontés les jeunes agriculteurs biologiques et pour lesquels il existe des solutions concrètes ne sont pas pris en compte dans la stratégie.

IFOAM Organics Europe et Organics Europe Youth Network appellent la Commission et les États membres à veiller à ce que la mise en œuvre de la PAC et les stratégies nationales en matière de renouvellement générationnel soutiennent explicitement les jeunes agriculteurs biologiques en tant qu'acteurs-clés de la protection des ressources naturelles, ainsi que de la revitalisation et de l'attractivité des zones rurales.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/organic-youth-movement-criticises-lack-of-concrete-tools-and-recognition-of-organic-farming-to-boost-generational-renewal/>

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe et Organics Europe Youth Network, 21 octobre 2025

## Plainte de 3 ONG auprès du Médiateur européen par rapport aux chiffres sur la réduction des pesticides

Trois ONG, PAN Europe, IFOAM Organics Europe et Global 2000, ont déposé une plainte officielle auprès du Médiateur européen concernant le recours par la Commission européenne à l'indicateur de risque harmonisé 1 (HRI1) pour mesurer l'utilisation et les risques des pesticides. En effet, l'indicateur HRI-1 donne la fausse impression que l'agriculture biologique est un problème, car il s'agit principalement d'un indicateur basé sur le volume qui discrimine les substances naturelles.

Les ONG demandent à la Commission de corriger l'indicateur et de rectifier les annonces précédentes afin : de rétablir la confiance du public ; et d'adopter un indicateur scientifiquement fiable qui tienne compte de la toxicité pour l'homme et pour l'environnement, ainsi que de la contamination de l'eau, afin de fournir une mesure crédible de la réduction des pesticides.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/complaint-to-the-european-ombudsman-eu-commission-deceives-citizens-with-flawed-figures-on-pesticide-reduction/>

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe, 7 octobre 2025

## **Synabio : Changement de gouvernance**

Le Synabio a tenu son assemblée générale annuelle, les 15 et 16 octobre 2025, à Lyon. A cette occasion, la gouvernance a changé : Didier Perreol, l'ancien président du Synabio, ne s'est pas représenté et Charles Pernin a laissé sa place de directeur général à Louis Pinot de Villechenon.

Lien : <https://www.biolineaires.com/le-synabio-amorce-un-nouveau-chapitre/>

Source(s) : <https://www.biolineaires.com>, 20 octobre 2025

## **ITAB : Changement de directeur**

Raphaël Lebeau a été nommé Directeur général de l'ITAB, succédant à Emeric Pillet. Raphaël Lebeau était auparavant directeur du réseau des CIVAM d'Occitanie.

Source(s) : Communiqué de presse ITAB, 13 octobre 2025

## **Déchets et gaspillage alimentaires en France en 2023**

En 2023, 9,7 millions de tonnes de déchets alimentaires, soit 142 kg par habitant, ont été produites, en France, sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. Parmi ces déchets, 5,9 millions de tonnes sont considérées comme non comestibles (os, épluchures, etc.). Les autres déchets s'apparentent au gaspillage alimentaire. Ils représentent 3,8 millions de tonnes, soit près de 40 % des déchets alimentaires totaux.

Lien : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/dechets-et-gaspillage-alimentaires-en-france-en-2023>

Source(s) : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>, 25 septembre 2025

## TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :		80€
Photocopies sur place (prix à la page) :		0,10€
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :		2€ la première page et 0,30€ les suivantes
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)		0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase		gratuit sur la Biobase
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)		gratuit (inscription sur ce site)

Pour vous abonner, rendez-vous sur : <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

## COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

<b>Titre</b>	<b>Editeur principal</b>	<b>Informations éditeur principal</b>	<b>Pays</b>
Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Juin 2025	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS <a href="http://www.agencebio.org">http://www.agencebio.org</a> Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45 <a href="mailto:contact@agencebio.org">contact@agencebio.org</a>	FRANCE
Repères socio-économiques de l'agriculture française 2025 : Etudes économiques et prospective	AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE	Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, 9 avenue George V, 75 008 PARIS <a href="http://www.chambres-agriculture.fr">http://www.chambres-agriculture.fr</a> Tél. : 01 53 57 10 10 - Fax : 01 53 57 10 05 <a href="mailto:accueil@apca.chambagri.fr">accueil@apca.chambagri.fr</a>	FRANCE
Consommation française de produits agricoles importés : quels impacts, quelles solutions ?	BASIC (Bureau d'analyse sociétale d'intérêt collectif)	18 Rue de Trévise, 75009 PARIS <a href="https://lebasic.com/">https://lebasic.com/</a> Tél. : 01 43 14 75 84	FRANCE
Rencontre GIEE - Intervention CREABio - Présentation des projets PARAD et REDUSOLBIO - Visite des couverts - Bérat (09) - 07/02/2025	BIO ARIÈGE-GARONNE	6 Route de Nescus, 09 240 LA BASTIDE DE SÉROU <a href="https://www.bio-ariege-garonne.fr/">https://www.bio-ariege-garonne.fr/</a> Tél. : 05 61 64 01 60 <a href="mailto:bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org">bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org</a>	FRANCE
Séminaire Agriculture Biologique des Chambres d'agriculture 2024	CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE	9 Avenue Georges V, 75 008 PARIS <a href="https://chambres-agriculture.fr/">https://chambres-agriculture.fr/</a> Tél. : 01 53 57 11 40 <a href="mailto:accueil@apca.chambagri.fr">accueil@apca.chambagri.fr</a>	FRANCE
2024 : Les chiffres de la bio en Auvergne-Rhônes-Alpes	CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	INEED - Parc Rovaltain, 1 Rue Marc Seguin - BP 16208, 26 958 VALENCE CEDEX 9 <a href="https://www.cluster-bio.com/fr/">https://www.cluster-bio.com/fr/</a> Tél. : 04 75 55 80 11	FRANCE

Communiqué de presse : + 25% de croissance en 2024 : les ventes de produits issus du commerce équitable s'envolent	COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE	Jardin d'agronomie tropicale de Paris, 45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, 94 736 NOGENT-SUR-MARNE CEDEX <a href="http://www.commerceequitable.org/">http://www.commerceequitable.org/</a> <a href="mailto:contact@commerceequitable.org">contact@commerceequitable.org</a>	FRANCE
Observatoire du commerce équitable 2024	COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE	Jardin d'agronomie tropicale de Paris, 45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, 94 736 NOGENT-SUR-MARNE CEDEX <a href="http://www.commerceequitable.org/">http://www.commerceequitable.org/</a> <a href="mailto:contact@commerceequitable.org">contact@commerceequitable.org</a>	FRANCE
Permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante	CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)	9 Place d'Iéna, 75 775 PARIS CEDEX 16 <a href="http://www.lecese.fr/">http://www.lecese.fr/</a> Tél. : 01 44 43 60 00	FRANCE
Filière Grandes Cultures Bio Auvergne-Rhône-Alpes : Tendances des besoins et attentes du marché	COOPÉRATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Agrapole, 23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 <a href="https://www.cdf-raa.coop/">https://www.cdf-raa.coop/</a> Tél. : 04 72 69 91 91 - Fax : 04 72 69 92 00 <a href="mailto:fede@ara.lacoopagri.coop">fede@ara.lacoopagri.coop</a>	FRANCE
Les plantes aromatiques	ÉDITIONS DELACHAUX ET NIESTLÉ	57 Rue Gaston Tessier, 75 019 PARIS <a href="http://www.delachauxetniestle.com">http://www.delachauxetniestle.com</a> Tél. : 01 41 48 82 55 <a href="mailto:delachaux@lamartiniere.fr">delachaux@lamartiniere.fr</a>	FRANCE
Salades et mescluns	ÉDITIONS DELACHAUX ET NIESTLÉ	57 Rue Gaston Tessier, 75 019 PARIS <a href="http://www.delachauxetniestle.com">http://www.delachauxetniestle.com</a> Tél. : 01 41 48 82 55 <a href="mailto:delachaux@lamartiniere.fr">delachaux@lamartiniere.fr</a>	FRANCE
Les plantes biofaîtrices au service de votre jardin et de votre potager	ÉDITIONS EYROLLES	61 Boulevard Saint-Germain, 75 240 PARIS CEDEX 05 <a href="http://www.editions-eyrolles.com">http://www.editions-eyrolles.com</a> Tél. : 01 44 41 11 11 - Fax : 01 44 41 41 98	FRANCE

Je réussis mon compost à tous les coups !	ÉDITIONS TERRE VIVANTE	Domaine de Raud, 38 710 MENS <a href="http://www.terrevivante.org">http://www.terrevivante.org</a> Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02 <a href="mailto:info@terrevivante.org">info@terrevivante.org</a>	FRANCE
Impact of the New EU Organic Regulation on Smallholder Value Chains and the European Organic Sector	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK <a href="http://www.fibl.org">http://www.fibl.org</a> Tél. : + 41 (0)62 8657-272 <a href="mailto:info.suisse@fibl.org">info.suisse@fibl.org</a>	SUISSE
FNAB : Rapport d'activités 2024	FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)	40 Rue de Malte, 75 011 PARIS <a href="http://www.fnab.org">http://www.fnab.org</a> Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70	FRANCE
Message dans la bouteille : La progression rapide de la contamination au TFA en Europe	GLOBAL 2000	Neustiftgasse 36, 1070 Wien <a href="https://www.global2000.at/en">https://www.global2000.at/en</a> Tél. : +43/1/812 57 30, mail : <a href="mailto:office@global2000.at">office@global2000.at</a>	Österreich
Grab : Rapport d'activités 2024 ; Rapport d'orientation 2025	GRAB (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique)	Maison de la Bio - 255 Chemin de la Castelette, BP 11283, 84 911 AVIGNON CEDEX 9 <a href="http://www.grab.fr/">http://www.grab.fr/</a> Tél. : 04 90 84 01 70 - Fax : 04 90 84 00 37 <a href="mailto:secretariat@grab.fr">secretariat@grab.fr</a>	FRANCE
Les races bovines locales à petits effectifs : 12 fiches-races	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 <a href="http://www.idele.fr/">http://www.idele.fr/</a> Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Enquête sur les pratiques des vignerons bio en France - Millésime 2023 - Edition 2024	ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 <a href="https://itab.bio/">https://itab.bio/</a> Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66	FRANCE
Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat (SNANC) : 10 actions concrètes pour atteindre 12% de consommation bio en France avant 2030	LA MAISON DE LA BIO	8 Terrasse Bellini, 92 807 PUTEAUX <a href="https://lamaisondelabio.com/">https://lamaisondelabio.com/</a>	FRANCE

Stratégies d'adaptation des éleveurs bovin bio du Massif central face aux aléas	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES <a href="http://www.poleabmc.org">http://www.poleabmc.org</a> Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
Référentiel Élevage Bovins Viande Bio : Conjoncture 2024	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES <a href="http://www.poleabmc.org">http://www.poleabmc.org</a> Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
La fabrique des solutions du vigneron bio - Edition 2024	VIGNERONS BIO NOUVELLE-AQUITAINE	38 Route de Goujon, 33 570 MONTAGNE <a href="http://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr">www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr</a> Tél. : 05 57 51 39 60 <a href="mailto:contact@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr">contact@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr</a>	FRANCE



## LA BIOBASE

Plus de 47 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com) ou directement sur notre catalogue en ligne : [abiodoc.docressources.fr](http://abiodoc.docressources.fr)

## PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



# ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique

• •



- Plus de 47 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

## OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

- **Biobase** : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- **Biopresse** : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- **Infolettres thématiques** : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- **Service questions-réponses** : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- **Chaîne YouTube** : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- **Accueil sur place** : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire